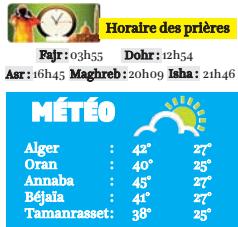


DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 19 juillet 2023 / 1^{er} Moharram 1444 - N° 3336 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

CONSEIL DE LA NATION

Adoption du texte de loi fixant les règles générales relatives aux marchés publics

P. 4

BACCALAURÉAT 2023

Les résultats en chiffres

P. 24

MÉTÉO

La canicule continuera d'affecter plusieurs wilayas du pays (BMS)

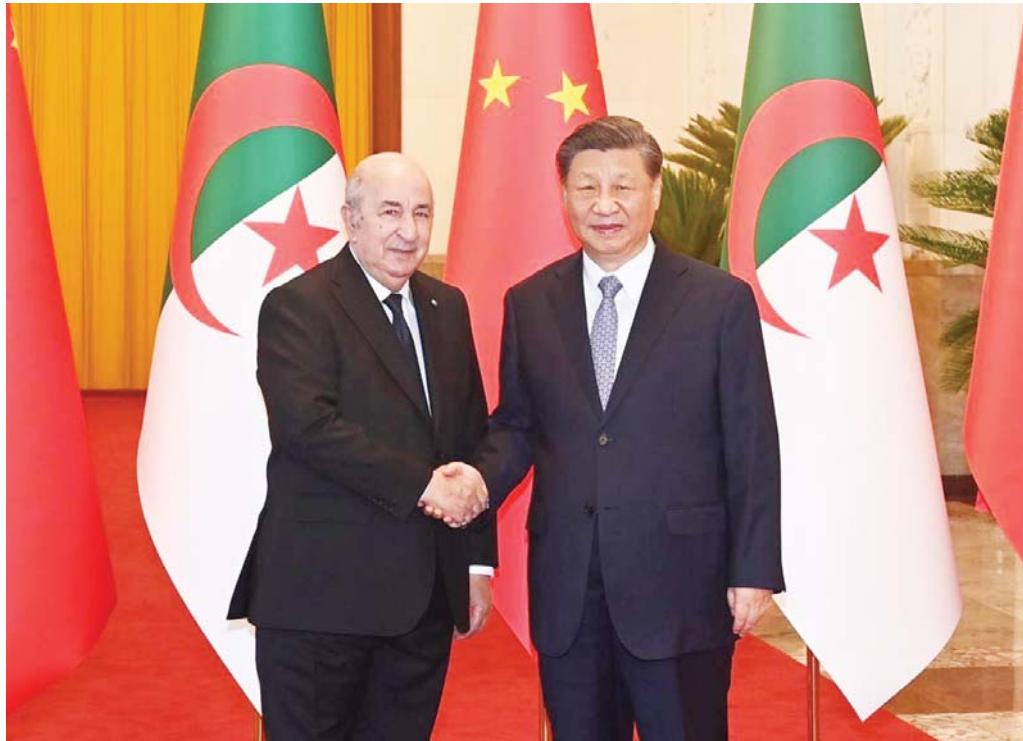
P. 2

VISITE D'ETAT DE TEBBOUNE EN CHINE

Le Président de la République et son homologue chinois président la cérémonie de signature de plusieurs accords bilatéraux de coopération

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, mardi à Pékin, avec son homologue chinois, M. Xi Jinping, la cérémonie de signature de 19 documents entre les deux pays, entre accords et mémorandums d'entente. La cérémonie de signature de ces accords et mémorandums d'entente dans plusieurs secteurs s'est déroulée au Grand Palais du peuple à Pékin, à l'issue des entretiens tenus entre le Président Tebboune et son homologue chinois. Peu avant, le président de la République a eu des entretiens, en tête-à-tête avec son homologue chinois, M. Xi Jinping, précédés par des entretiens élargis aux membres des délégations des deux pays.

P. 24



FINANCE ISLAMIQUE

L'expérience algérienne, une réussite trois ans après son lancement (experts)

P. 6

PROJET DE LOI DE LA NUMÉRISATION

Installation d'une commission mixte multisectorielle (ministre)

P. 3

CLIMAT

Le monde doit se préparer à des vagues de chaleur plus intenses (ONU)

P. 9

SANTÉ

**CANCER
10 conseils du médecin pour s'en protéger**

P. 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (TRANSFERT)

JSK : Trois nouvelles recrues arrivent, Boualia prolonge (club)

P. 21



CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Briefing de haut niveau sur l'Intelligence artificielle

P. 17

FONCTION PUBLIQUE

La journée du 1^{er} Moharam chômée et payée

P. 2

FONCTION PUBLIQUE

La journée du 1^{er} Moharam chômée et payée

La journée du 1^{er} Moharam, marquant le début du nouvel an 1445 de l'Hégire, est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi que pour les personnels des entreprises publiques et privées, indique lundi un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. "Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", ajoute le communiqué.

DIPLOMATIE

Nouvel ambassadeur d'Algérie en Macédoine du Nord

Le Gouvernement de Macédoine du Nord a donné son agrément à la nomination de M. Abdelmadjid Naamoune, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Macédoine du Nord avec résidence à Bucarest, indique mardi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

42 morts et 1697 blessés en une semaine

Quarante-deux (42) personnes ont trouvé la mort et 1697 autres ont été blessées dans 1359 accidents de la circulation survenus durant la période du 09 au 15 juillet 2023, à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan hebdomadaire rendu public mardi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa avec 06 personnes décédées sur les lieux des drames et 37 autres blessées, suite à 19 accidents de la circulation, précise la même source. La Protection civile est intervenue également pour l'extinction de 1946 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (108), Tizi-Ouzou (105) et Annaba (102).

4 morts et 114 blessés le week-end dernier en zones urbaines

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 114 autres ont été blessées dans 102 accidents de la route survenus en zones urbaines le week-end dernier, indique lundi un bilan des services de la Sûreté nationale. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon les données fournies par les services compétents de la Sûreté nationale. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la prudence au volant, rappelant que les numéros vert 1548 et de secours 17 sont à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

AIN DEFLA

Deux morts dans un accident de la circulation sur l'autoroute est-ouest

Deux (2) personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu mardi sur l'autoroute est-ouest au niveau de la commune de Djelida (Ain Debla), indique un communiqué de la direction de la Protection civile de la wilaya. Les services de la Protection civile, représentés par l'unité de Khemis Miliana, sont intervenus, mardi matin aux environs de 3h35, suite à un accident survenu sur l'autoroute est-ouest au niveau du village agricole de la commune de Djelida après une collision entre un véhicule touristique et un camion-remorque ayant fait deux morts, précise le communiqué.

MÉTÉO

La canicule continuera d'affecter plusieurs wilayas du pays (BMS)



La vague de chaleur continuera d'affecter plusieurs wilayas du pays jusqu'à mercredi, avec des températures pouvant atteindre 48 degrés, indique lundi un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM).

Placée en vigilance "Orange", cette vague de chaleur affectera les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saida, Mascara, Relizane, Chlef, Aïn Defla, Médéa, Blida, Bouira, Tizi-Ouzou, M'Sila, Mila, Constantine et Guelma avec des températures maximales oscillant entre 44 et 46 degrés et pouvant atteindre localement les 47/48 degrés, alors que les températures minimales prévues seront entre 30 et 34 degrés de lundi à mercredi.

Le bulletin concerne également les wilayas de Ain Témouchent, Oran, Mostaganem, Tipaza, Alger, Boumerdes, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El-Tarf, où les températures maximales prévues seront entre 40 et 44 degrés et pouvant atteindre localement les 46/48 degrés, tandis que les températures minimales seront entre 28 et 32 degrés durant la validité du BMS, de lundi à mercredi.

La vague de chaleur méditerranéenne devrait s'intensifier, de nouveaux records possibles, selon l'OMM

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a déclaré, lundi, qu'une vague de chaleur affectant la Méditerranée devrait s'intensifier d'ici le milieu de la semaine et devrait se poursuivre jusqu'en août à certains endroits.

De nouveaux records ont déjà été établis pour des stations météorologiques spécifiques dans certaines parties de l'hémisphère nord et de nouveaux records nationaux pourraient également être établis, a indiqué le site Web de l'agence des Nations Unies.

"La chaleur devrait s'intensifier d'ici le milieu de la semaine (19 juillet) dans certaines parties de la Méditerranée, y compris la Grèce et la Turquie", a-t-il déclaré. "Une nouvelle continuation en août est probable."

MILA

2 morts dans un incendie à Rouached

Deux (2) personnes ont perdu la vie, lundi soir, dans un incendie qui s'est déclaré près de locaux commerciaux dans la commune de Rouached, dans la wilaya de Mila, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de la protection civile.

Les mêmes services ont rapporté que, lors de leur intervention pour éteindre l'incendie qui a pris dans cette agglomération située à une trentaine de km de Mila, à proximité immédiate de magasins, les éléments de la protection civile ont enregistré le décès de deux jeunes personnes âgées de 16 et 20 ans.

TIZI-OUZOU

Un mort et quatre blessés dans une collision entre deux véhicules

Une personne est décédée et quatre autres ont été blessées dont une grièvement, dans une collision entre deux véhicules survenue lundi à Tizi-Ouzou, sur la Route nationale 15, a-t-on appris des services de la protection civile.

L'accident s'est produit, vers 10h20, sur l'axe de l'autoroute menant vers la ville d'Irdjen (daïra de Larbaa n'Ath Irathen à l'Est de Tizi-Ouzou) et a causé la mort d'une femme âgée de 86 ans et des blessures à quatre autres personnes, dont une souffrant de graves blessures, a-t-on précisé de même source.

Les secours de la protection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés, avant de les évacuer vers le CHU Nedir Mohamed, établissement vers lequel a été transféré le corps de la personne décédée, a-t-on fait savoir.

RELIZANE

Un mort dans un accident de la route à Mazouna



Une (1) personne a trouvé la mort dans un accident de la route, survenu dans la nuit de lundi à mardi, dans la commune de Mazouna (75 km à l'est de Relizane), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

L'accident s'est produit sur la route nationale (RN 90) dans la région dite "Ouled Adda" dans la commune de Mazouna suite à la chute d'un véhicule touristique dans un ravin, selon la même source.

Cet accident a fait un (1) mort âgé de 66 ans, qui a été évacué par les agents de la Protection civile vers la morgue de l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Ahmed Ben Hatchi" de Mazouna.

Par ailleurs, les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident.

OULED DJELLAL

Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de psychotropes

Les unités du groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya d'Ouled Djellal ont démantelé un réseau criminel constitué de trois personnes spécialisés dans le trafic des psychotropes et ont saisi pas moins de 11.975 comprimés psychotropes, apprend-on lundi auprès de ce corps constitué.

Selon la même source, l'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations relatives au passage d'une quantité de psychotropes au travers de la wilaya et la constitution de formations sécuritaires fixes et mobiles sur les routes susceptibles d'être empruntées.

La même source a ajouté que l'interpellation et la fouille minutieuse d'un véhicule touristique suspect a permis de découvrir une quantité de 11.975 comprimés psychotropes dissimulés dans le pare-choc avant du véhicule ainsi qu'un montant de 5.987.500 DA et quatre smartphones.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Réforme des œuvres universitaires : des assises nationales pour la modernisation du secteur

L'Office national des œuvres universitaires (ONOU) a organisé, lundi à Alger, des assises nationales sur la réforme des œuvres sociales, déclinées en quatre axes principaux avec pour objectif la modernisation du secteur et la simplification des tâches pour l'administration et les étudiants.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux de ces assises, organisées au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Secrétaire général (SG) du ministère, Abdelhakim Bentellis a indiqué que "ces assises nationales ont évoqué l'ensemble des propositions déclinées en 4 axes, à l'issue des précédentes rencontres locales et régionales, à savoir : la numérisation des services, l'enrichissement de l'organigramme des œuvres universitaires, la révision des tarifs des repas et la simplification du dossier de la bourse".

M. Bentellis a précisé que "la politique +zéro papier+ concerne l'ensemble des inscriptions dans le secteur des œuvres uni-

versitaires, particulièrement l'hébergement et la bourse", précisant que la stratégie mise en place "permettra de consacrer davantage de transparence et de simplifier la tâche aussi bien pour les responsables que pour les étudiants".

De son côté, le directeur de l'ONOU, Faycal Henine a abordé la réforme de la tarification des repas offerts aux étudiants, faisant état d'une proposition pour la mise en place d'un seul menu à l'échelle nationale, sur la base d'avis de médecins et de nutritionnistes, l'objectif étant d'offrir aux étudiants des repas équilibrés tout au long de la semaine. S'agissant de la restauration, les propositions soumises prévoient la numérisation du système des



tickets des restaurants universitaires (tickets électroniques), la mise au point de la plateforme numérique de restauration pour

suivre la gestion, ainsi que l'utilisation de l'empreinte et de la reconnaissance faciale au sein des restaurants.

Quant au transport universitaire, il a été proposé l'installation d'un appareil électronique pour contrôler l'accès des étudiants aux bus, la création d'une carte électronique unifiée de l'étudiant incluant différents services, ainsi que l'introduction du service de prépaiement électronique des droits de transport et d'hébergement. Concernant l'hébergement, les partenaires ont appelé à mettre en place un système d'identification biométrique à l'entrée des cités universitaires pour autoriser l'accès aux résidences (empreinte digitale ou reconnaissance faciale), outre la création d'une application pour signaler des pannes et transmettre les préoccupations des étudiants concernant la maintenance.

**PROJET DE LOI DE LA NUMÉRISATION
Installation d'une commission mixte multisectorielle (ministre)**

Une commission mixte multisectorielle chargée de l'élaboration du projet de loi de la numérisation a été installée dimanche, a indiqué, lundi à Alger, la ministre de la Numérisation et des Statistiques, Meriem Benmoulood. Intervenant en marge de la tenue d'une rencontre de coordination organisée par le médiateur de la République, Madjid Amour, avec les points focaux des départements ministériels, concernant le bilan du traitement des requêtes, sous le thème: "La numérisation, un outil pour renforcer la coordination et assurer la qualité du service public", la ministre a expliqué que cette commission, installée sous sa supervision, a pour mission l'élaboration du projet de ce texte de loi initié par son département.

"Cette loi constitue une pierre angulaire et un référent juridique qui permettra d'encadrer, réguler et organiser le secteur de la numérisation en Algérie. Un secteur qui représente une des priorités du Gouvernement", a précisé Mme Benmoulood. Parallèlement à ce projet de loi "stratégique", le ministère s'attèle à élaborer un autre projet "qui reçoit aussi une grande importance, à savoir la mise en place de la stratégie nationale de la numérisation, avec son plan d'exécution", a-t-elle fait savoir. Des projets menés "selon une approche collaborative et complémentaire", a-t-elle souligné, ajoutant que le ministère a commencé à poser les jalons de ce projet, "à travers l'actualisation du référentiel national d'interopérabilité des systèmes d'information et le lancement de l'opération du premier recensement national des systèmes d'information au niveau de tous les secteurs en mois de mai 2023". Cette opération a été suivie, explique-t-elle "par plusieurs rencontres bilatérales avec tous les secteurs entre le 10 juin et le 13 juillet 2023, en vue de finaliser le recensement, ce qui représente une base pour le projet de la mise en place du Plan d'orientation national pour la transformation numérique". Mme Benmoulood a indiqué que ces actions initiées par le ministère ont pour objectif "la mise en place des règles de base assurant la réussite de la transformation numérique du pays", tout en assurant que cette transformation "est en cours, suivant un rythme soutenu". Cette transformation numérique garantira "l'amélioration de la performance de l'administration publique et engendrera l'amélioration du service public", a-t-elle déclaré. A ce titre, la ministre n'a pas manqué de relever que l'Algérie connaît "de profondes mutations dans le domaine de la transformation numérique", et cela à travers l'initiation de projets importants visant à la modernisation de l'administration et l'amélioration des services publics. Elle a assuré que son département "veille, en coordination avec tous les secteurs, à la concrétisation de cette modernisation, qui vise à la réussite de la transformation numérique de l'Algérie, conformément à l'engagement N°25 du Président de la République concernant la réalisation d'une transformation numérique, l'amélioration de la communication et la généralisation de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment dans la gestion du service public et l'amélioration de la gouvernance du secteur économique". L'élargissement de la numérisation a pour but, selon elle, d'"instaurer un nouveau modèle de gouvernance publique, permettant le renforcement de la relation entre l'administration, les citoyens et les opérateurs économiques en assurant des services rapides et de qualité et qui s'adaptent à leurs besoins, cela tout en leur garantissant la transparence et le gain de temps et en leur épargnant les efforts de déplacement". Dans ce cadre, Mme Benmoulood a évoqué les nombreuses mesures "pratiques" prises par son département, dont les plus importantes sont l'élaboration d'une plateforme numérique permettant l'échange aisément, efficace et sécurisé de documents entre les départements ministériels, en plus de l'élaboration du premier portail gouvernemental.

**FORMATION PROFESSIONNELLE
Clôture de la session de formation des inspecteurs pédagogiques du secteur**

La session de formation au profit des inspecteurs pédagogiques du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, au titre de l'année 2022-2023, a été clôturée lundi à Alger. Présidant la clôture de cette session, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabti a indiqué que cette session de formation avait utilisé différents moyens pédagogiques (visioconférence, formation en présentiel et stages pratiques). D'une durée d'une année, cette session organisée au profit des inspecteurs de la Formation et de l'Enseignement professionnels

et des inspecteurs techniques pédagogiques, leur a permis d'acquérir des informations sur "de nouveaux moyens à même de les aider à bien accomplir leurs missions, suivant la vision du secteur en matière de numérisation", a-t-il soutenu.

M. Merabti a, dans le même contexte, souligné que le programme de cette formation avait inclus des sessions régionales organisées au niveau d'instituts de la Formation et de l'Enseignement professionnels et certains instituts spécialisés du secteur à travers toutes les régions du pays. L'Inspection générale du secteur a contribué à l'accompa-

gnement du volet pédagogique de cette formation à travers des communications consacrées aux différents types et techniques d'inspection, au travail collectif et à la coordination entre les inspecteurs, soulignant l'importance de faire preuve de professionnalisme dans l'accomplissement de ces missions", a ajouté M. Merabti. Cette rencontre a vu la distinction des lauréats, des participants et des encadrants de cette session de formation.



ENVIRONNEMENT

Le schéma directeur communal de gestion des déchets, un outil essentiel pour une meilleure efficacité (AND)

Le Schéma directeur de gestion des déchets ménagers et assimilés d'une commune, constitue un outil essentiel pour assurer une gestion efficace des déchets, contribuant ainsi à une meilleure protection de l'environnement, indique l'Agence nationale des déchets (AND).

Institué par la loi N°01-19 du 19 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, les schémas communaux de gestion des déchets, le schéma directeur pour la gestion des déchets d'une commune est une déclinaison du programme national de gestion intégrée des déchets, souligne l'AND dans son document.

Il comprend quatre actions principales: la réalisation des plans de collecte et de transport des déchets ainsi que les plans de balayage de la voirie, la réalisation des installations de traitement des déchets (CET/décharges contrôlées, déchetteries, centre de tri, stations de compostage et stations

de transfert), la fermeture et la réhabilitation des sites de décharges, ainsi que la formation, l'information et la sensibilisation, précise-t-on auprès de l'AND.

Ce schéma est régi par le décret exécutif 07-205 qui fixe les modalités et procédures d'élaboration, de publication et de révision du schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés. L'article 5 de ce texte stipule que "le Président de l'Assemblée populaire communale peut faire appel à l'Agence nationale des déchets tant pour l'élaboration, la validation et la mise en œuvre de ces schémas, souligne l'AND dans son document.

Ainsi, précise l'agence, le schéma directeur se déroule en trois missions: la première, concerne le diagnostic de la situation actuelle de la gestion des déchets ménagers et assimilés au niveau de la commune, une phase importante, permettant d'identifier les points forts et les points faibles, en tenant compte des as-

pects réglementaires, techniques, financiers et environnementaux. La deuxième mission focalise sur les propositions de nouvelles variantes (axes stratégiques), afin d'établir une gestion des déchets basée sur des concepts rationnels et efficaces.

Quant à la troisième mission, elle "traduit l'estimation des investissements pour la mise en œuvre des propositions efficaces et efficaces".

Dans ce cadre, l'AND prend en charge au niveau de la wilaya d'Annaba, la réalisation des schémas directeurs des communes chef-lieu, et celui de la commune de Berrahal.

Ces études, "une fois achevées et adoptées par les collectivités locales, seront à même de constituer un outil d'amélioration et de professionnalisation de la gestion des déchets ménagers dans ces communes et seront à même d'inspirer les autres communes de la Wilaya", selon l'Agence.

SOCIÉTÉ CIVILE

Faire de l'Observatoire national de la société civile une force de proposition dans l'élaboration des politiques publiques (Benbraham)

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) œuvre, à travers la tenue d'une série de rencontres avec la société civile, à faire de cette organisation une force de proposition dans l'élaboration des politiques publiques, a indiqué lundi à Constantine son président Noureddine Benbraham. Président l'ouverture du Forum de la société civile pour le dialogue, la citoyenneté et le développement local, au siège de la wilaya de Constantine, M. Benbraham a souligné que cet objectif passe "un dialogue fondé sur une approche participative".

Le président de l'ONSC a ajouté que le moment était venu de "créer une dynamique pour le développement de la société civile, selon une méthodologie définie par l'Observatoire qui aspire" à établir une société civile qui soutient le développement local et l'économie nationale".

Une aspiration qui s'inscrit, a-t-il dit, "en droite ligne des décisions du président de la République visant à créer des espaces de dialogue entre les acteurs de la société civile et les pouvoirs publics pour promouvoir de vraies valeurs de citoyenneté et contribuer au développement durable".

Dans la wilaya de Skikda, Abdelmalek Belaouar, membre de l'Observatoire national de la société civile, a salué, dans une allocution prononcée à l'ouverture d'une rencontre similaire organisée au Palais de la culture et des Arts Malek-Chebel, "le rôle important de la société civile dans le règlement des problèmes vécus au quotidien par les citoyens".

M. Belaouar a estimé que ces forums constituent l'élan précurseur d'un "projet de développement dans lequel l'Observatoire national de la société civile et les Institutions de l'Etat travailleront côté à côté".

JUSTICE

Le ministre reçoit la présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, M. Abderrachid Tabi a reçu, lundi au siège du ministère, la présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Mme Salima Mesrati, indique un communiqué du ministère de la Justice.

Cette rencontre intervient à l'occasion du "lancement par la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (2023-2027), concomitamment avec la célébration de la Journée africaine de lutte contre la corruption qui coïncide avec le 11 juillet de chaque année", précise la même source.

La Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption est l'une des instances de contrôle consacrées par le Constitution du 1er novembre 2020, ajoute le communiqué.

CONSEIL DE LA NATION

Adoption du texte de loi fixant les règles générales relatives aux marchés publics

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mardi, le texte de loi fixant les règles générales relatives aux marchés publics, qui vise essentiellement à renforcer la transparence et faciliter l'accès aux commandes publiques, notamment à travers la numérisation des différentes procédures y afférentes.

Le texte a été adopté à la majorité, lors d'une séance plénière présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, en présence du ministre des Transports, Youcef Cherfa, qui représentait le gouvernement, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Dans le rapport complémentaire de la commission des affaires économiques et financières sur le texte de loi, lu par son vice-président, Ahmed Kharchi, les membres de la commission ont salué la nouvelle loi qui "fixe les principes fondamentaux et les règles générales relatives à la passation des marchés publics, notamment le libre accès à la commande publique, l'équité entre les soumissionnaires et la facilitation et la transparence des procédures grâce à leur numérisation".

Le texte "permet de renforcer et de promouvoir la gouvernance financière dans le cadre des réformes économiques initiées par les pouvoirs publics sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", ont-ils estimé.

La commission a formulé, dans ce cadre, nombre de recommandations en faveur de la poursuite des efforts de numérisation des procédures de passation des marchés publics, des procédures administratives y afférentes et de l'ensemble du secteur des Finances.

La commission a également souligné la nécessité de permettre aux partenaires contractuels d'obtenir leurs honoraires dans les délais impartis et d'éviter "tout retard" de paiement.

M. Goudjil a salué le rapport complémentaire, qui sera, a-t-il dit, un document d'orientation pour le



gouvernement dans la mise en œuvre de cette loi, car il comprend des considérations politiques et des recommandations importantes.

S'exprimant suite à l'adoption, le représentant du gouvernement, M. Cherfa, a salué le sens de la responsabilité et le haut niveau des interventions des sénateurs concernant le texte de loi et les recommandations formulées.

Ce texte est un nouveau jalon dans la mise en œuvre des réformes économiques initiées par les pouvoirs publics du pays sous la direction du président de la République, a-t-il soutenu.

Il a ajouté que ce nouveau texte juridique "contribuera grandement au développement du système des marchés publics en Algérie, améliorera la performance, renforcera l'efficacité et la

transparence et conférera davantage d'efficience à la gouvernance des dépenses publiques".

Le représentant du gouvernement a qualifié le rapport complémentaire de la commission des affaires économiques et financières concernant le texte de loi de "feuille de route", qui servira, a-t-il dit, de référence pour l'élaboration des textes réglementaires et la gestion des marchés publics.

De son côté, le président de la commission, Noureddine Tadj, a estimé que ce texte va dans le sens du renforcement de la transparence, de la rationalisation des dépenses et de la préservation des deniers publics dans la mise en œuvre des commandes publiques et de la passation des marchés publics au service de l'intérêt général.

Clôture demain de la session parlementaire ordinaire 2022/2023

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a tenu, lundi, une séance de concertation avec les présidents des Groupes parlementaires consacrée au bilan de la session parlementaire ordinaire 2022/2023, qui sera clôturée jeudi prochain, a indiqué un communiqué de la Chambre haute du Parlement.

Le président du Conseil de la nation a tenu, lundi, une séance de concertation avec les présidents des Groupes parlementaires représentés au Conseil (parti du Front de libération nationale, Tiers présidentiel, Rassemblement national démocratique et Indépendants), et ce, à la veille de la clôture de la session parlementaire ordinaire, prévue jeudi 20 juillet 2023, a précisé le communiqué.

La réunion était consacrée au "bilan de la session parlementaire ordinaire 2022/2023", selon la même source.

Lors de cette session, le travail parlementaire a été marqué par "la participation du Conseil et de ses mem-

bres à la dynamique que connaît le pays, à travers l'examen et l'adoption d'une multitude de lois s'inscrivant dans le cadre des réformes et des amendements de nature à concrétiser l'Algérie nouvelle voulue par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et à laquelle aspire le vaillant peuple algérien".

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

La numérisation, un outil important pour renforcer la coordination et assurer la qualité du service public

Le Médiateur de la République, Madjid Ammour, a affirmé lundi à Alger que son instance misait sur la numérisation comme outil important pour renforcer la coordination entre les différents départements ministériels et assurer la qualité du service public.

Dans une rencontre de coordination avec les représentants des départements ministériels concernés par la définition des mécanismes de coordination entre la Médiation et ces ministères, M. Ammour a mis en avant l'importance de la numérisation pour "renforcer la coordination et assurer la qualité du service public", réaffirmant sa détermination à poursuivre le travail en vue de "consolider les principes de l'Algérie nouvelle, initiés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

"Le pari d'aujourd'hui consiste à sa-

tisfaire aux besoins des citoyens et inculquer la culture de leur service auprès de l'administration et de tous les agents publics", a-t-il soutenu.

M. Ammour a annoncé, à cette occasion, le lancement d'une application numérique avec les différentes administrations et les établissements publics pour "la prise en charge des observations exprimées dans les registres de doléances", et "l'échange en ligne des requêtes entre les services du Médiateur de la République et les différentes administrations publiques au niveau central et local".

La même instance envisage de lancer, "dans un futur proche", une application électronique qui permettra aux citoyens établis à l'étranger de fixer un rendez-vous en visioconférence afin de "soumettre leurs préoccupations en Algérie", ajoute le Médiateur de la Répu-

blique qui souligne que toutes ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'action commune que l'instance s'attèle à concrétiser avec les différents partenaires, une action qui a été couronnée par la signature de plusieurs accords ayant permis "une prise en charge optimale des requêtes et une réduction de la durée de leur traitement".

Le même responsable a précisé, dans ce cadre, que cette action de coordination avec les différentes administrations publiques visait à "traiter et répondre aux requêtes et aux doléances des citoyens dans un délai de moins d'un (1) mois, dans le but d'assurer le bon déroulement du service public".

M. Ammour a rappelé, par ailleurs, que son instance a reçu, durant le premier semestre de l'année en cours, "plus de 71.000 citoyens", et "était destinataire de plus de 34.000 requêtes".

ALGER

Le wali s'enquiert des travaux de réhabilitation de "Dounia Parc"

Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, a effectué lundi une visite d'inspection au Parc "Dounia" en vue de s'enquérir des travaux de réhabilitation de ce parc, où il a insisté sur l'impératif d'accélérer la cadence de ces travaux, a indiqué un communiqué des services de la wilaya.

"Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, s'est enquis des travaux de réhabilitation d'une partie du parc se trouvant au niveau des deux communes de Ouled Fayet et de Chéraga, d'une superficie de 193 hectares sur un total de 1.059 hectares qui s'étendent sur cinq (5) communes", précise la même source.

A cette occasion, M. Rabehi a souligné la nécessité "pour les entreprises de réalisation d'intensifier la main d'œuvre et d'accélérer la cadence des travaux tout au long de la semaine", tout "en dotant le parc de tous

les équipements nécessaires et en finalisant les opérations de plantation d'arbres et de plantes ornementales".

Au niveau du parc zoologique et d'attraction de Ben Aknoun, le wali s'est également enquis des travaux de réhabilitation en cours dans cet espace important, notamment au niveau des plans d'eau, des voies ferrées et des lacs artificiels".

Cette visite, ajoute la source, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à "imprimer une dynamique touristique et économique et créer des espaces garantissant le confort des ci-



toyens et des visiteurs de la capitale venant de l'intérieur du pays et de l'étranger".

TIZI-OUZOU

Une quarantaine de participants au Salon des produits du terroir de M'kira

Quarante-quatre exposants animent la 2e édition du Salon des produits du terroir de la commune de M'kira, ouverte lundi à la bibliothèque communale de cette ville, située à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Tizi-Ouzou. Cette nouvelle édition qui s'étalera sur trois jours est dédiée à la mémoire de Mahfoud Boucebci, psychiatre assassiné par des terroristes le 15 juin 1993, et vise à faire connaître et à valoriser le savoir-faire local, ainsi que les produits de cette région à vocation agricole, selon les organisateurs. Initié par les associations Assirem du village de Bouhadj,

Tiki d'Imaanden et les acteurs du mouvement associatif de M'kira, en partenariat avec l'APW) et la direction de la culture et des arts, cette deuxième édition se distingue de la première par la participation d'exposants d'autres wilayas dont Blida, Bejaïa et Boumerdes. Une large palette de produits du terroir est exposée et proposée à la vente par les participants. Il s'agit notamment de produits dérivés du lait, notamment les fromages artisanaux, d'objets de poterie et de vannerie, du savon artis anal, de l'habit traditionnel et des produits agricoles. L'ouverture du Salon a été

animée par les représentants des wilayas de Relizane et Guelma, présents à Tizi-Ouzou dans le cadre des échanges culturels inter-wilayas initiés par le ministère de la culture et des arts. Les hôtes de Tizi-Ouzou ont eu ainsi l'occasion de découvrir les produits du terroir de la localité. Outre l'exposition, des conférences sur le parcours de Mahfoud Boucebci et sur les produits du terroir, un concours d'écriture, des pièces théâtrales et monologues, des chorales, chants et des galas artistiques, ainsi que d'autres activités culturelles sont au programme de ce Salon.

AIN DEFLA

Journées théâtrales du soixantenaire du 19 au 22 juillet au Théâtre régional

Le Théâtre régional "Tayeb-Cherif Mohamed" de Khemis Meliana dans la wilaya de Ain Defla, accueillera les Journées théâtrales du soixantenaire, prévues du 19 au 22 juillet, a-t-on appris lundi auprès de Direction des arts et de la culture. Les Journées théâtrales organisées par le Théâtre national algérien en collaboration avec la Direction des arts et de la culture, s'inscrivent dans le

cadre des festivités commémoratives du 61e anniversaire de l'indépendance. L'événement sera inauguré par la présentation de la pièce "le repos des clowns" du théâtre régional de Constantine dans la soirée de mercredi, suivie de la pièce "El Abbas" du théâtre régional de Laghouat jeudi soir, en sus de l'œuvre théâtrale "Lalla Fatma N'soumer" du théâtre région de Tizi Ouzou qui sera présen-

tée vendredi à 20:00, et enfin de la pièce "le camp" du théâtre régional de Souk Ahras présentée samedi à la même heure, selon le programme de la manifestation. La même source a ajouté qu'un séminaire sera organisé en parallèle avec les journées théâtrales, autour du "mouvement théâtral dans la wilaya de Ain Defla, témoignages et expériences", samedi prochain au niveau du

théâtre régional. Il est à noter également que deux autres œuvres seront présentées au niveau du théâtre régional de Ain Defla en dehors de cette manifestation, il s'agira notamment de la pièce de théâtre pour enfants "les clés du sage" qui sera jouée lundi à 18:00, et une autre pour adultes présentée, mardi 18 juillet à 20:00, toutes les deux produites par le théâtre de Constantine.

BATNA

Distinction des lauréats du concours régional "Ton comportement, reflet de ta conscience"

Les lauréats de la deuxième édition du concours régional organisé par la direction régionale du Commerce et de la Promotion des exportations de la région de Batna sous le thème : "Ton comportement, reflet de ta conscience" ont été récompensés et honorés lundi au cours d'une cérémonie tenue au Centre des loisirs scientifiques de la région. La cérémonie s'est déroulée en présence des lauréats âgés entre 6 et 18 ans, leurs parents et les représentants des directions du Commerce d'Oum El Bouaghi, Constantine, Tébessa, Biskra, Khencelia, Ouled Djellal et Batna re-

levant de la direction régionale ainsi que des scouts et de représentants des associations de protection des consommateurs. Les six premiers de chaque wilaya ainsi que cinq enfants aux besoins spécifiques (deux de Batna, deux de Khencelia et un de Biskra) ont été distingués à l'occasion.

Le concours a connu la participation de 4.973 écoliers des sept wilayas dépendant de la direction régionale du commerce, dont 1.500 de Biskra, soit 2.773 participants de plus qu'en 2022, a précisé Mohamed Serdoune, directeur régional du Commerce et de la Promotion des exportations de la

region de Batna. L'objectif du concours destiné aux écoliers, et par conséquent leurs parents et proches, est de diffuser la culture de consommation avisée parmi les jeunes et de lutter contre les fléaux sociaux, dont le tabagisme, la toxicomanie et dépendance addiction aux jeux vidéo, selon la même source. Supervisé par les cadres de la direction régionale du commerce et de la promotion des exportations de la région de Batna, le concours a mis en lice les écoliers participants dans les trois catégories des 6-13 ans, 14-18 ans et des écoliers à besoins spécifiques, a-t-on indiqué.

ILLIZI

La nouvelle station de déminéralisation des eaux réalisée à 85 % (ADE)

Les travaux de réalisation de la nouvelle station de déminéralisation des eaux au niveau du quartier de Tin-Nemri (commune d'Ilizzi) ont atteint un taux d'avancement de 85%, a-t-on appris lundi des responsables locaux de l'Algérie des eaux (ADE).

Ce projet a pour objectif d'alimenter en eaux déminéralisées les nouveaux quartiers de la zone d'extension urbaine et les villages au chef-lieu de wilaya, à l'instar de Belbachir, Takbalet, Sidi Bouslah et Tin-Nemri, a affirmé le directeur de l'unité d'Ilizzi de l'ADE, Boumediene Kaidi.

Doté d'une enveloppe de plus de 4,5 milliards DA, ce projet consiste en la réalisation d'un complexe hydraulique composé notamment d'un réseau de transport des eaux par canalisation d'une longueur de 17 km, deux installations pour l'aération des bassins de stockage, de traitement et pompage des eaux, en plus d'un château d'eau de 2.000 m³, un groupe électrogène de 400 kVA (kilo volt-ampère) et un transformateur électrique de 639 kVA, a-t-il ajouté.

Lors d'une récente visite de terrain, le wali d'Ilizzi Ahmed Belhadjad s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation de cette station alimentée par cinq forges d'un débit de 55 litres par seconde (L/S).

Il a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux pour assurer la livraison du projet dans les délais impartis.

MILA

Neuf entrepôts de proximité pour renforcer les capacités de stockage des céréales

Les structures de stockage des céréales seront renforcées, dans la wilaya de Mila, par neuf (9) entrepôts de proximité dans le cadre du programme national d'extension des capacités d'emmagasinage, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

Le chargé des fonctions à la DSA, Sofiane Boudjaaat, a indiqué, à l'APS, que la wilaya de Mila a bénéficié, au cours du premier semestre de cette année, de l'inscription de projets de réalisation de neuf (9) entrepôts de proximité pour le stockage de céréales, d'une capacité totale de 450 mille quintaux.

M. Boudjaaat a indiqué que ces projets renforcent, à terme, les structures de collecte et d'emmagasinage de différentes variétés de céréales dans la wilaya de Mila et seront réalisés dans plusieurs communes de la wilaya, telles que Garem-Gouga, Sidi-Merouane, Sidi-Kheïla, Oued Athmania, Bouhatem et Ain Beïda Ahrache. S'agissant des structures de stockage, dont les travaux de construction sont en cours, M. Boudjaaat a cité un silo de 200.000 quintaux dans la commune de Tadjenanet avec un taux d'avancement de 56 pour cent.

Le responsable a aussi rappelé que la première pierre d'un silo d'un (01) million de quintaux a été dernièrement posée dans la commune de Chelghoum-Laid.

Les projets constituent "un acquis pour la wilaya de Mila, classée parmi les wilayas leaders dans la production de céréales en Algérie", a ajouté la même source, soulignant que la capacité de stockage actuelle est de l'ordre de deux (2) millions de quintaux, répartie sur 14 points de collecte relevant de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS).

Des capacités auxquelles s'ajoutent les entrepôts de l'ex-entreprise de céramique de Mila, transférés depuis à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAC) et qui disposent de capacités de stockage de 250.000 quintaux, a-t-on conclu.

APS

FINANCE ISLAMIQUE

L'expérience algérienne, une réussite trois ans après son lancement (experts)

Des experts et responsables du secteur bancaire ont souligné, lundi à Alger, la réussite de l'expérience algérienne dans le domaine de la finance islamique, trois ans après la promulgation de son cadre réglementaire, relevant que la loi monétaire et bancaire, promulguée récemment, devrait contribuer au développement de cette activité notamment à travers l'ouverture de banques dédiées exclusivement à la finance islamique.



Lors d'une conférence sur la finance islamique, organisée par le Haut conseil islamique (HCI), en présence de son président Bouabdallah Ghlamallah, les intervenants ont salué l'approche adoptée par les pouvoirs publics en passant progressivement des règlements et instructions de la Banque d'Algérie (BA) à la loi monétaire et bancaire, appelant à la mise en place des règles préventives pour ce mode de financement alternatif au niveau des banques. Dans ce cadre, l'expert Abderrahmane Belhafsi a indiqué que trois ans après la promulgation du cadre réglementaire régissant les services des banques islamiques en Algérie, "on peut qualifier l'expérience algérienne de réussite, au regard des résultats concrétisés notamment à travers le déploiement des agences bancaires dont le nombre a dépassé 500 agences".

Mettant en exergue le nombre croissant de clients optant pour les produits de la finance islamique ainsi que les ressources mobilisées à cet effet, le même intervenant a souligné que la loi monétaire et bancaire est à même de renforcer le sectaire bancaire par la création de banques et éta-

blissements financiers spécialisés exclusivement dans la finance islamique.

La loi monétaire et bancaire comprend une série de dispositions dont le renforcement de la gouvernance et des prérogatives de la Banque d'Algérie, du Conseil de la monnaie et du crédit (CMC), et des banques et établissements financiers ainsi que la mise en place d'un cadre réglementaire lié à l'exercice de l'activité relative à la finance islamique. La loi, publiée récemment dans le Journal officiel (JO), permet à la BA d'introduire la monnaie numérique de la Banque centrale, appelée "dinar numérique algérien", qui est développée, mise en circulation, gérée et contrôlée par la Banque centrale.

Le texte prévoit aussi la création de banques numériques et d'instances appelées "Prestataires de services de paiement (PSP)", et consacre et encadre la dématérialisation des échanges avec les banques, les établissements financiers et les prestataires de services de paiement. Appelant à la création d'un marché financier permettant l'échange des valeurs islamiques mobilières et à l'établissement de règles

préventives spécifiques pour les banques islamiques, M. Belhafsi a mis en relief l'importance d'élaborer un plan d'action solide établissant avec précision les mesures pratiques à même de faciliter le travail des établissements activant dans le domaine de la finance islamique, dont les banques, les entreprises financières et les guichets.

Préparatifs avancés pour le lancement des Sukuk islamiques

De son côté, M. Mohamed Boudjellal, membre du HCI et expert en finance islamique, a indiqué que le projet de cadre réglementaire relatif au lancement des Sukuk islamiques, un outil de financement pour les institutions et l'économie, est à un stade "très avancé".

Il a expliqué, dans une déclaration à l'APS, que le projet nécessitait d'abord un amendement du Code du commerce en vigueur, puis l'élaboration de décrets exécutifs concernant le cadre et l'organisation de cette formule alternative de financement, conforme aux principes de la charia islamique, ajoutant que le HCI avait formulé ses propositions à ce sujet. Pour sa part,

Saïd Bouizri, membre de l'Autorité charaïque nationale et de la fatwa pour l'industrie financière islamique relevant du HCI, a affirmé que l'Algérie avait adopté plusieurs textes juridiques et réglementaires visant à "renforcer, promouvoir et accompagner l'activité de la finance islamique". Rappelant les exonérations prévues par les lois de finance de ces

dernières années au profit de l'activité de la finance islamique, M. Bouizri a appelé, par la même occasion, à palier les insuffisances relevées, liées principalement à l'aspect réglementaire, à la compréhension de la terminologie, et à l'encadrement et la formation du personnel. Le même expert a fait remarquer que les lois régissant cette activité "nécessitent un enrichissement".

De son côté, Abdelhamid Boulouadnine, directeur général à la BA, a affirmé que la finance islamique était appelée à se développer davantage en Algérie, assurant que la BA s'attelait actuellement au développement de son écosystème. Il s'agit, a-t-il fait savoir, de la préparation de règlements et d'instructions devant être parachevés "avant fin 2023" et permettant la mise en place d'un marché monétaire permettant aux banques participant dans la finance islamique ayant un excédent de liquidité, de prêter à d'autres banques qui en manque. Dans le même cadre, la BA œuvre à préparer d'autres réglementations relatives à la gouvernance charaïque, au contrôle interne au niveau des banques, à l'audit légal et au système comptable et de supervision de l'activité de la finance islamique, selon l'intervenant.

PÊCHE

M. Bidani lance à Oran un bouquet de plateformes numériques au profit des investisseurs et professionnels de la pêche

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Bidani, a présidé lundi à Oran le lancement d'un bouquet de plateformes numériques au profit des investisseurs et professionnels du secteur. Il s'agit, entre autres, de la plateforme numérique de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture, celle des professionnels de la pêche et de l'aquaculture pour soulever leurs préoccupations et celle des coopératives de la pêche, ainsi que la plateforme numérique du site du 9e Salon international de la pêche et aquaculture "SIPA 2024" prévu du 8 au 11 février 2024 au Centre des conventions Ahmed-Benahmed d'Oran. Le ministre a affirmé que le secteur de la pêche et des productions halieutiques revêt une importance dans le développement de l'économie nationale et dans le renforcement de la sécurité alimentaire du pays qui recèle des potentialités dans différentes wilayas du littoral de l'intérieur et dans le Sud algérien. Ahmed Bidani a rappelé que le secteur de la pêche et des productions halieutiques repose sur une stratégie qui s'inscrit en droite ligne du plan d'action du Gouvernement et des engagements du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune qui vise à augmenter les capacités productives, à garantir la sécurité alimentaire dans le pays, à élargir l'aquaculture, à développer la pêche en haute mer et la construction et la réparation navale avec des compétences nationales et à encourager l'investissement en industrie de transformation pour valoriser les produits de mer. Le ministre a exhorté, dans ce sens, à "créer un environnement propice pour mettre en œuvre ces objectifs, en s'adaptant à la démarche adoptée par l'Etat qui s'appuie sur la numérisation et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour faciliter les procédures administratives et accéder à l'information". M. Bidani a mis l'accent sur les axes de la stratégie du secteur permettant d'améliorer les conditions économiques et sociales des professionnels de la pêche et de l'aquaculture, avant de souligner l'intérêt accordé par le président de la République à ces derniers en orientant dernièrement le Gouvernement afin de mettre en place un système de protection sociale en faveur des marins pêcheurs obligés d'arrêter leur travail, surtout en périodes de repos biologique des poissons et des intempéries, de même que les mesures pris dernièrement pour prendre en charge les marins affectés par les dégâts au niveau des ports de Khemisti, Bouharoun et Fouka dans la wilaya de Tipasa. Les directives du président de la République ont également abouti à "la mise en place d'un système de coopératives de pêche et d'aquaculture, le premier du genre depuis l'indépendance, qui vise à améliorer le statut économique et social des gens de la mer et leur permettre d'exploiter rationnellement les ressources, les équipements et les moyens".

En marge de la rencontre à laquelle participent des professionnels du secteur et des opérateurs économiques dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Algérie, Irina Béto, une convention de partenariat a été signée entre la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture et le Centre des conventions Mohamed-Benahmed pour organiser les activités de la 9e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture du 8 au 11 février 2024 à Oran.

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE

La CNMA organise des Journées de sensibilisation sur l'assurance agricole

Des Journées de vulgarisation sont organisées par la Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA), tout au long de la campagne moisson/battage 2022-2023 au profit des agriculteurs, afin de les sensibiliser sur l'importance de l'assurance agricole pour protéger leurs revenus et leurs cultures, a indiqué lundi cette compagnie d'assurance dans un communiqué.

"En tant qu'assureur-conseil de proximité, la CNMA participe activement à la campagne moisson/battage 2022-2023 qui bat son plein et s'engage à accompagner les agriculteurs en leur proposant une panoplie de produits d'assurances agricoles qui réduisent les répercussions des risques et leur impact sur les rendements, notamment les produits qui concernent les aléas

climatiques à caractère calamiteux, tel que les inondations, le gel, le sirocco sur les cultures céréalières et les autres spéculations telles que les cultures arboricoles, viticoles, maraîchères et autres", selon le communiqué. Lors des ces Journées de vulgarisation, les directeurs des caisses régionales offrent aux assurés, à titre gracieux, des mesures d'accompagnement à savoir, des extincteurs comme moyen de prévention contre les incendies et procèdent à la distribution des décisions d'indemnisation aux agriculteurs dont les récoltes ont été endommagées par la grêle, ajoute la même source. Ces journées de vulgarisation seraient aussi une opportunité à la CNMA, pour sensibiliser les céréaliers, les propriétaires et les vendeurs de moissonneuses

batteuses, sur la nécessité de la prévention contre les incendies des céréales, à travers des illustrations explicatives sur l'entretien de ces machines et leurs réglages. Aussi, en raison de la sécheresse qui a sévi au courant de cette année, la CNMA participe à travers ses caisses régionales aux comités techniques de wilaya chargés du suivi et établissement d'un bilan des dégâts occasionnés par les calamités agricoles.

La CNMA a souligné, à cette occasion, son engagement à écouter les préoccupations des agriculteurs et trouver des solutions assurantielles adéquates aux risques qu'ils rencontrent et qui menacent leurs rendements et la durabilité de leurs activités, selon le communiqué.

PÉTROLE

Le baril de Brent à plus de 78 dollars

Les prix du pétrole baissaient lundi, lestés par les chiffres de la croissance chinoise au deuxième trimestre.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre abandonnait 1,73% à 78,49 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en août, perdait 1,76% à 74,09 dollars. "Les prix du pétrole ont chuté (...) à la suite de la publication de chiffres plus faibles que prévu concernant le PIB (produit intérieur brut, ndlr) chinois", commente un analyste. La croissance de la Chine au deuxième trimestre 2023 s'est en effet tassée à 0,8%, après une hausse de 2,2% sur la période janvier-mars, selon les chiffres publiés lundi par le Bureau national des statistiques (BNS). La Chine est le premier importateur mondial de pétrole et un PIB plus faible qu'attendu pose aussi la question du rythme de la reprise de la demande de brut dans la deuxième économie mondiale.



MONNAIES

Le dollar encore en baisse face à la livre et l'euro

Le dollar perdait encore du terrain par rapport à la livre et à l'euro mardi, avant la publication d'un indice aux Etats-Unis, qui pourrait conforter les attentes des investisseurs d'une fin proche du cycle de resserrement monétaire de la Fed. Durant les échanges de la matinée, le billet vert perdait 0,15% à 1,3093 dollar pour une livre, après être tombé jusqu'à 1,3114 dollar pour une livre.

Le dollar reculait aussi de 0,05% à 1,1242 dollar pour un euro. "Les ventes au détail américaines seront la principale donnée à prendre en compte" pour la séance du jour, souligne James Harte, analyste chez TickMill. Les ventes au détail sont importantes "dans le calcul du PIB global" et sont ainsi "considérées comme un aperçu clé de la santé de l'économie", explique-t-il. Les at-

tentes du marché quant à la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) ont changé de "manière significative au cours des dernières semaines", poursuit l'analyste. La semaine dernière, l'inflation américaine (indice CPI) est ressortie à 3,0% en juin sur un an, un ralentissement plus marqué que prévu. Selon James Harte, le marché anticipe une nouvelle hausse

des taux lors de la réunion de l'institution en juillet, suivie d'une longue pause, puis des réductions de taux attendues au premier trimestre de l'année prochaine. Par conséquent, "toute nouvelle faiblesse des principaux indicateurs américains est susceptible d'avancer les prévisions de réduction des taux, ce qui pesera sur le dollar à court terme", affirme-il.

ITALIE

L'inflation a ralenti à 6,4% en juin (Istat)

La hausse des prix à la consommation a fortement ralenti en juin en Italie, passant à 6,4% sur un an contre 7,6% en mai, selon des données définitives publiées lundi par l'Institut national de la statistique (Istat).

L'inflation a freiné grâce à la poursuite de l'accalmie sur les tarifs de l'énergie alors que les prix des biens alimentaires non transformés ont accéléré leur progression, a expliqué l'Istat.

Sur un mois, les prix à la consommation sont restés stables. L'inflation

enregistre en juin une nette décélération dans un cadre de stabilité des prix sur une base mensuelle. La hausse de l'indice d'inflation calculé selon les normes harmonisées de l'Union européenne (IPCA) est supérieure au taux national, atteignant 6,7% en juin sur un an, contre 8% en mai.

L'inflation en Italie reste plus forte que celle de la zone euro, qui a reculé en mai en moyenne à 6,1%, après 7% en avril. Après avoir atteint 8,7% en 2022, l'inflation devrait redescendre

à 6,1% cette année en Italie, selon les dernières prévisions publiées par la banque centrale. Le gouvernement italien a récemment adopté de nouvelles mesures pour aider les familles et les entreprises à faire face aux coûts de l'énergie, pour un montant d'environ 800 millions d'euros.

Le conseil des ministres a notamment prolongé jusqu'à fin septembre la diminution de la TVA sur le gaz à 5% et les réductions sur les factures de gaz et d'électricité pour les familles à faible revenu.

ARGENTINE

Le gouvernement espère obtenir un accord avec le FMI sur sa dette

Une délégation argentine partira lundi pour Washington avec l'espérance de négocier avec le FMI un accord sur les modalités de remboursement de sa dette de 44 milliards de dollars auprès de l'institution, a déclaré une source au ministère de l'Economie. "Lundi, une équipe technique partira et vendredi, nous espérons obtenir un accord de niveaux de service" (avec le FMI). Aujourd'hui (dimanche), c'est ce qui est ressorti du discours du ministre de l'Economie, Sergio Massa, avec la présidente du Fonds monétaire international, Kristalina Georgieva", a expliqué cette source.

Le FMI et l'Argentine, troisième économie d'Amérique latine, ont conclu début 2022 un accord sur le refinancement de la dette du pays, legs d'un prêt de 44 milliards de dollars contracté en 2018 par le gouvernement

Macri auprès de l'institution de Washington.

Avec en partie l'aide de Droits de tirages spéciaux (DTS), l'unité de compte du FMI basée sur un panier de devises, ndlr) et une partie de yuan (la monnaie chinoise), l'Argentine a le 30 juin remboursé au FMI une échéance 2,7 milliards de dollars. L'Argentine cherche un accord pour flexibiliser ce plan de remboursement. Le pays avait notamment annoncé en avril qu'il allait désormais régler ses importations chinoises en yuan plutôt qu'en dollars américains, à l'instar du Brésil, face à la pénurie de billet vert.

Le gouvernement argentin avait annoncé quinze jours plus tôt qu'il enverrait une mission menée par le chef des conseillers économiques Leonardo Madcur et le vice-ministre de l'Economie Gabriel Rubinstein, mais elle avait été retardée

en raison d'apres discussions avec le FMI. Durant celles-ci, Buenos Aires a décidé de payer en une fois les échéances de juillet à la fin du mois, soit

2,5 milliards de dollars. Le pays compte sur un avancement sur ses DTS par le FMI pour s'acquitter de ces échéances de dette.

SALVADOR

110 membres présumés d'un réseau d'arnaque au crédit arrêtés

Les autorités salvadoriennes ont arrêté 110 personnes, majoritairement colombiennes, accusées de faire partie d'un réseau de blanchiment d'argent qui a escroqué des milliers de citoyens du Salvador, ont annoncé lundi les autorités. "L'existence d'une organisation criminelle formée par des étrangers, principalement de nationalité colombienne, a été établie", a expliqué en conférence de presse le procureur général Rodolfo Delgado, précisant que l'enquête avait été menée "ces derniers jours".

Dans le détail, 105 Colombiens, un Argentin, un Guatémaltèque et trois Salvadorens ont été arrêtés. Certains sont des ex-militaires ou anciens policiers qui sont entrés au Salvador "en tant que touristes" et proposaient des crédits à leurs clients, sans être enregistrés auprès du régulateur du système financier.

L'argent prêté entrait au Salvador sous la forme de "remises ou transactions bancaires" depuis l'étranger, a détaillé M. Delgado. Le réseau offrait des crédits avec des taux d'intérêt de 20% et les clients qui se retrouvent

ETATS-UNIS

Croissance moins forte en juillet pour l'activité manufacturière de New York

L'activité manufacturière de la région très industrialisée de New York est restée en croissance en juillet, ralentissant cependant par rapport au mois précédent, qui avait connu un fort rebond, et surprenant les analystes qui anticipaient une plus forte dégradation.

L'indice mesurant cette activité a reculé de 6 points par rapport à juin, pour s'établir à 1,1 point, selon l'enquête mensuelle Empire State, publiée lundi par l'antenne de New York de la banque centrale américaine (Fed) et réalisée auprès d'industriels de la région.

Certains analystes anticipaient un indice à 0, d'après Briefing.com, signifiant que l'activité serait restée identique à celle du mois précédent.

D'autres voyaient même l'activité se contracter et tablaient sur un indice à -8,8 points, selon Market Watch. Les nouvelles commandes ont progressé en juillet, relève la Fed de New York, tandis que les délais de livraison ont été raccourcis et que les stocks ont continué de baisser. Les niveaux d'emploi ont légèrement augmenté et, côté inflation, la hausse des prix a continué de ralentir. Pour les mois à venir cependant, les entreprises, bien qu'anticipant une amélioration des conditions, se montrent modérément optimistes.

FRANCE

Augmentation de 10% des tarifs de l'électricité au 1^{er} août

Le gouvernement français a annoncé mardi une hausse de 10% des tarifs réglementés de l'électricité au 1^{er} août, en raison d'une réduction progressive du bouclier tarifaire mis en place depuis deux hivers. Cette hausse concerne les clients "raccordés à un compteur d'une puissance jusqu'à 36 kilovoltampères", soit les ménages, artisans, petits commerces et artisans, les grandes entreprises ne bénéficiant pas du bouclier tarifaire. La dernière hausse date de février et s'élevait à 15%, après 4% en février 2022. "Avant la hausse, la facture était de l'ordre de 1.640 euros par an. Après la hausse, elle sera à 1.800 euros", pour un consommateur moyen au chauffage électrique qui consomme 7 MWh par an, soit une augmentation de 160 euros en moyenne, calcule le gouvernement. "A partir du 1^{er} août, le bouclier tarifaire continuera de prendre en charge la protection des Français à plus du tiers de leur facture, de l'ordre de 37% de la facture de l'électricité, qui continue à être le niveau actuellement assuré qui est de l'ordre de 43%", selon le gouvernement qui insiste que le tarif de l'électricité en France reste parmi les plus bas d'Europe. Selon la Commission de régulation de l'énergie, quelque 21,6 millions de clients résidentiels (sur 34 millions) bénéficiaient du tarif réglementé de l'électricité au 31 décembre 2022. En outre, 1,5 million de petits clients non résidentiels étaient au tarif réglementé à la même date. Le tarif de l'électricité est révisé deux fois par an, en août et en février. Le gouvernement a annoncé qu'il mettrait progressivement un terme, d'ici fin 2024, au bouclier tarifaire sur les prix de l'électricité instauré pour lutter contre l'inflation.

vaient en défaut de paiement recevaient des menaces, ou leur "identité était "usurpée" par les criminels pour accéder à leurs comptes ou cartes bancaires et envoier de l'argent à l'étranger, selon les autorités.

"Quand les victimes ne peuvent pas payer, les agents de recouvrement recourent à la menace et prétendent ensuite vouloir les aider, en leur disant que leur dette sera annulée s'ils ouvrent des comptes bancaires et donnent tous leurs codes d'accès", explique un communiqué conjoint de la police et du parquet.

Depuis 2021, le réseau a envoyé en Colombie "plus de 20 millions de dollars", a affirmé M. Delgado, ajoutant avoir reçu plus de 3.000 signalements pour des escroqueries ou arnaques informatiques "perpétrées par des Colombiens".

D'après le ministre de la Justice Gustavo Villatoro, les 110 personnes arrêtées feraient partie de la "structure Gota a Gota" (goutte à goutte), née des cartels colombiens en 1998 et qui opérait dans plusieurs pays.

APS

CONSTANTINE

2 morts et 2 blessés dans un accident de la route à Ain Smara

Deux (2) personnes sont décédées et deux autres ont été blessées suite à un accident de la route survenu dans la nuit du lundi à mardi dans la commune de Ain Smara dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile (DPC).

L'accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules touristiques à la sortie de la commune de Ain Smara, entraînant le décès de deux personnes âgées de 31 et 32 ans sur le lieu du sinistre, et causant des blessures à deux autres, a précisé le commandant Abderrahmane Lagrâa, chargé de la communication à la direction de la protection civile. Les deux (2) dépouilles ont été déposées à la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) Abdellââd Bencharif de la ville Ali Mendjeli, a-t-on indiqué, ajoutant que les deux personnes blessées ont été transférées à l'hôpital d'Aïn Smara, dans la wilaya de Mila. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

DJELFA

Plus de 270 familles occupant des habitations précaires relogées

La wilaya de Djelfa a entamé lundi une opération de relogement de 273 familles occupant des habitations précaires, dans de nouveaux logements sis au nouveau pôle urbain "Berbâh" au chef-lieu de la wilaya.

Les services de la wilaya ont mobilisé tous les moyens humain et matériel nécessaires à l'effet d'éradiquer ce bidonville, "Dhaya 36", dernier site concerné par le programme de prise en charge de l'habitat précaire. Le wali de Djelfa, Ammar Ali Bensaâd qui a supervisé l'opération, a affirmé que cette opération "traduit les efforts inlassables consentis par les pouvoirs publics pour éradiquer l'habitat précaire dans la wilaya", soulignant que l'assiette foncière récupérée, 2 hectares, sera affectée à la réalisation de projets de logements publics, confiés à l'Office promotion et de gestion immobilière (OPGI). M. Bensaâd a ajouté que les citoyens peuvent introduire des recours, lesquels seront examinés par les services concernés. Le chef de l'exécutif de la wilaya a en outre saisi cette occasion pour rassurer les demandeurs de logements de la formule social dans la wilaya de Djelfa, quant à l'existence d'un quota, à l'étude, de 1600 logements locatifs.

La wilaya a bénéficié récemment, au titre d'un programme complémentaire, de 15.000 aides à l'habitat rural, de 4.000 unités de logements sociaux, a rappelé M. Bensaâd, annonçant, par ailleurs, la création prochaine de lotissements sociaux. Quelque 150 engins et camions ont été mobilisés pour le déplacement des familles vers leurs nouvelles habitations.

OUARGLA

Recul "notable" des incendies de forêts durant le 1er semestre

Les incendies de forêts et de palméraies ont enregistré un recul "notable" dans la wilaya d'Ouargla durant le premier semestre de l'année en cours, par rapport à la même période de l'année écoulée, a-t-on appris lundi des services de la Protection civile.

Il s'agit de 122 incendies déclenchés, durant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2023, qui ont détruit 889 palmiers dattiers contre 1650 palmiers ravagés lors de 178 incendies enregistrés dans la même période de l'année écoulée, a précisé le chargé de communication à la direction locale de ce corps constitué, le Lieutenant, Mohieddine Mimouni.

Cette baisse en matière d'incendies et de pertes végétales, est due aux efforts

REPOS BIOLOGIQUE ET INTEMPIÉRIES

40.000 pêcheurs bénéficient d'indemnisations au niveau national (ministre)

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Bidani a indiqué, lundi à Oran, que 40.000 pêcheurs au niveau national ont bénéficié d'indemnisations durant la période du repos biologique et lors des intempéries.

A l'ouverture des travaux de l'atelier national de soutien technique pour la création et la gestion des coopératives de la pêche et de l'aquaculture, M. Bidani a souligné que "l'Algérie est l'unique pays méditerranéen sur un total de 23 qui indemnise les pêcheurs durant la période du repos biologique (4 mois pour les langriers et 3 pour les petits métiers) et les intempéries, à la faveur de la décision du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune". Pas moins de 40.000 pêcheurs au niveau national ont bénéficié de cette mesure au niveau national, a-t-il fait savoir. Par ailleurs, le ministre a affirmé que ce workshop constitue un pas important pour le lancement du programme de coopération technique signé avec l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations unies (FAO) visant à mettre en pratique une stratégie nationale pour le



renforcement des capacités d'organisation et de gestion de coopératives de pêche et d'aquaculture, sur la base d'expériences réussies en Algérie et d'autres pays de la région et en se référant à des experts dans l'organisation de la profession et en associant au débat les professionnels, les partenaires économiques et les cadres d'autres départements ministériels. La participation

pirations des bénéficiaires de ce programme.

Au port de pêche d'Oran, M. Bidani a visité une exposition, à laquelle prennent part des opérateurs économiques spécialisés en pêche, en aquaculture et en industries de transformation et où il a pris connaissance de visu d'un club de pêcheurs et d'un groupe sanitaire réservé à cette catégorie. Le premier responsable du secteur a inspecté, dans la commune de Mers El Kébir, l'entreprise de construction et de réparation navale affiliée au ministère de la Défense nationale et une usine privée de transformation et de conserverie de produits de la pêche, avant d'inaugurer une nouvelle ligne de transformation et de mise en conserve de la sardine dans la commune de Hassi Ben Yebka et une autre usine de transformation et de conserverie de produits de pêche dans la commune de Hassi Bounif.

BOUIRA

Un incendie maîtrisé à Saharidj

Un foyer d'incendie qui s'est déclaré dimanche dans la commune de Saharidj, à l'Est de Bouira, a été maîtrisé lundi, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la protection civile. Le feu s'est déclaré à proximité du village Tiâassasine et aussitôt les éléments de la protection civile de l'unité de M'cheddah ont entamé l'opération d'extinction. Ils ont été appuyés par des moyens humains et matériels importants mobilisés par la direction de wilaya de la protection civile et la direction générale de ce même corps constitué (DGPC), ce qui a permis de circonscrire et de maîtriser l'incendie,

a indiqué à l'APS le chargé de communication de la direction de wilaya, l'officier Youcef Abdat.

Selon ce même responsable, les colonnes mobiles de Bouira et de Bordj Bou Arreridj ont été mobilisées lors de cette opération d'extinction, ainsi que deux avions de lutte contre les incendies et les moyens du détachement régional de la wilaya de Bouira.

Au total, 30 engins de lutte contre les feux de forêt et 92 éléments de la protection civile, tous grades confondus, ont participé à l'opération coordonnée par le directeur de l'organisation et de coordination des secours

de la DGPC, a-t-on ajouté de même source.

Après l'extinction de l'incendie dont l'évaluation des dégâts n'a pas encore été effectuée, les éléments de la protection civile sont restés mobilisés sur place pour éviter toute reprise du feu, les cendres étant très chaudes et la canicule sévissant dans la région, a indiqué l'officier Abdat, qui a signalé deux départs de feux, lundi dans la même région et qui ont été aussitôt éteints.

La surveillance du site se poursuivait toujours en fin d'après-midi, a-t-il assuré.

BOUMERDÈS

Arrivée d'un groupe de 140 enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger pour passer les vacances d'été

Un groupe composé de 140 enfants de la communauté algérienne établie en France est arrivé dimanche soir au camp de vacances pour jeunes à

Zemmouri El Bahri (est de Boumerdès) pour passer leurs vacances d'été pour une durée de 10 jours.

Ces enfants, âgés de 8 à 14 ans, font partie d'un groupe composé de 900 enfants qui sont accueillis progressivement au niveau de différentes wilayas côtières du pays cet été, en exécution des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie d'accueil de ce groupe d'enfants s'est déroulée à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, aux environs de 22h00 hier soir, en présence des autorités de wilaya et des représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports. Le groupe a ensuite été accompagné jusqu'au lieu de leur résidence au camp de jeunes de Zemmouri El Bahri, situé près de la

plage, a déclaré lundi à l'APS le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS), Chafi Ahmed. Le même responsable a, également, souligné la mobilisation de tous les moyens à même d'assurer le confort des enfants de la communauté algérienne à l'étranger, afin de leur permettre de découvrir les potentialités touristiques de la wilaya, en sus de la préparation d'un programme riche en différentes festivités au profit des enfants.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie d'accueil organisée en leur honneur au camp de Zemmouri dans une ambiance festive, nombre d'enfants de notre communauté, à l'instar de Naela (10 ans) et Lamia (12 ans), ont exprimé "leur vive joie" de se trouver dans leur pays d'origine pour passer les vacances d'été.

Ils ont exprimé, à ce propos, leur fierté et leur grande joie de pouvoir renforcer les liens fraternels avec leurs pairs, souhaitant voir cette expérience inclure un plus grand nombre d'enfants de la communauté algérienne à l'étranger qui aspirent à visiter leur mère-patrie. De son côté, le chef de service de la jeunesse à la DJS, Moussa Belahcen, a indiqué que le programme de camping de ce groupe prévoit l'organisation des activités créatives, pédagogiques, culturelles, artistiques et touristiques riches et variées, visant à renforcer le sentiment d'appartenance chez les enfants de la communauté algérienne et leur faire connaître les différentes coutumes et traditions de la wilaya côtière de Boumerdès, en particulier, et de l'Algérie en général.

CLIMAT

Le monde doit se préparer à des vagues de chaleur plus intenses (ONU)

Le monde doit se préparer à des vagues de chaleurs plus intenses, a averti l'Organisation météorologique mondiale (OMM) des Nations unies mardi, au moment où l'hémisphère nord aborde un pic des vagues de chaleur.

"Ces phénomènes continuent à s'intensifier et le monde doit se préparer à des vagues de chaleur plus intenses", a déclaré John Nairn, expert auprès de l'OMM, lors d'un point de presse à Genève.

"Le phénomène El Niño, qui s'est récemment déclaré, ne fera qu'amplifier l'occurrence et l'intensité des vagues de chaleur extrême", a-t-il indiqué. En Amérique du Nord, en Asie, en Afrique du Nord et dans le bassin méditerranéen, les températures vont dépasser les 40 °C pendant plusieurs jours cette semaine, en raison de l'intensification de la vague de chaleur. "L'un des phénomènes notables que nous avons observés est que le nombre de vagues de chaleur simultanées dans l'hémisphère nord a été multiplié par six depuis les années 1980. Cette tendance ne

montre aucun signe de diminution", a relevé M. Nairn.

"Je crains donc que nous ne soyons pas au bout de nos peines et que ces vagues n'aient de graves répercussions sur la santé et les moyens de subsistance de l'homme", a-t-il ajouté. Selon les experts, les gaz à effet de serre (GES) qui retiennent la chaleur sont à l'origine du changement climatique. Les gaz tels que le dioxyde de carbone, le méthane et le protoxyde d'azote jouent un rôle crucial en empêchant une partie du rayonnement solaire d'être renvoyé dans l'espace. Lorsque ce cycle est équilibré, il maintient la planète à une température vivable.

Mais une augmentation insoutenable des quantités de GES dans l'atmosphère signifie que davantage de chaleur y est piégée, ce qui crée non seulement un



réchauffement global mais aussi d'autres anomalies climatiques. Pour les vagues de chaleur, le changement climatique augmente leur durée, leur intensité et aussi leur portée géographique, affirment les scienti-

fiques. Interrogé sur ce que pouvaient faire les individus à titre personnel pour tenter de contrer le changement climatique, M. Nairn a appelé à lutter contre les combustibles fossiles.

GRÈCE

Incendie de forêt près d'Athènes, ordres d'évacuation dans plusieurs zones

Un incendie de forêt, attisé par des vents forts, s'est déclaré lundi à Kouvaras, à 50 km à l'Est d'Athènes, ont annoncé les pompiers grecs, alors que les autorités ont donné l'ordre d'évacuer par précaution plusieurs zones balnéaires. "C'est un incendie difficile, les vents sont très forts allant jusqu'à 70 km/h (50 à 60 km/h)", a indiqué Yannis Artopios, porte-parole des sapeurs pompiers alors que la Grèce connaît depuis jeudi une vague de canicule avec des pointes à plus de 44 °C dans le centre du pays. Sept bombardiers d'eau, quatre hélicoptères et 150 pompiers dont une équipe de 30 pompiers roumains, luttaiennt contre les deux fronts de ce feu, selon des médias locaux. Le feu, qui a détruit des broussailles, s'est rapidement répandu vers le sud de la région d'Attique, près des zones balnéaires de Lagounissi, Anavyssos et Saronida où se trouvent de nombreuses maisons secondaires. La circulation a été interrompue sur les routes avoisinantes de Kalyvia envahies par une épaisse fumée. Les autorités ont demandé aux habitants de quitter les lieux par précaution tandis qu'un monastère a été évacué. Près de l'isthme de Corinthe, dans une zone de forêt proche d'une célèbre station balnéaire, Loutraki, un incendie était également en cours, a rapporté l'agence de presse grecque ANA.

AUSTRALIE

Un marin secouru après avoir dérivé deux mois dans le Pacifique

Un marin australien et son chien ont dérivé deux mois à bord d'un catamaran dans l'océan Pacifique, en mangeant du poisson cru et en buvant l'eau de pluie, avant d'être secourus par un thonier mexicain, selon des médias australiens. Tim Shaddock et sa chienne Bella avaient quitté la ville balnéaire de La Paz, au Mexique, en avril et prévoient de parcourir environ 6.000 km avant de jeter l'ancre en Polynésie française. Mais une mer agitée a rapidement endom-

magé l'embarcation et mis hors de service les équipements électriques. Tim Shaddock, 51 ans, visiblement fatigué par cette aventure, a expliqué avoir survécu en s'alimentant uniquement de produits de la mer. "Je n'ai que du matériel de pêche", a-t-il expliqué à la chaîne de TV australienne 9News. "J'ai juste besoin de repos et de bonne nourriture car j'ai été seul en mer pendant longtemps". Tim et Bella devraient bientôt être ramenés au Mexique.

VIETNAM

Le cyclone Talim a perdu en vitesse, aucun mort

Après la Chine, le cyclone Talim a atteint le Vietnam mardi, avec une intensité moindre que crainte, aucun décès n'ayant été recensé par les autorités des deux pays où des dizaines de milliers de personnes avaient été évacuées.

Avec des vents dépassant les 136 km/heure, le cyclone a touché terre lundi soir vers 22h20 (14h20 GMT) dans la province chinoise de Guangdong (sud-est), où 230.000 personnes avaient été évacuées. Lorsqu'il a atteint les côtes du nord du Vietnam, Talim a perdu de la vitesse, au point d'être retroussé en tempête tropicale.

Le bureau météorologique vietnamien a enregistré mardi des rafales "d'une force maximale d'environ 60 km/heure" sur la petite île de Bach Long Vi, à l'est de la capi-

Des évacuations par précaution y ont également été ordonnées, selon la même source. Selon les pompiers cités par ANA, des forces terrestres et aériennes ont déjà été mobilisées alors que des vents violents soufflent dans la zone. Comme une partie de l'Europe, la Grèce a été frappée ce week-end par sa première canicule de l'année avec une pointe de 44,2 °C dans la région de Thèbes (centre), selon l'Observatoire national d'Athènes. À Athènes, le mercure a grimpé samedi jusqu'à 39 °C et le site emblématique de l'Acropole, le plus visité du pays, est resté

fermé pendant les heures les plus chaudes de la journée, vendredi, samedi et dimanche. Dimanche soir, le thermomètre a commencé à baisser légèrement et le ministère de la Crise climatique a mis en garde contre le "risque accru" d'incendies en raison de vents importants, entre 50 et 60 km/h. Si les températures doivent baisser de 2 à 4 °C d'ici mercredi, une nouvelle vague de chaleur est attendue à partir de jeudi avec des maximales attendues de 43 °C localement, selon les services météorologiques nationaux EMY.

SUISSE

La police évacue des villages en raison d'un incendie de forêt

La police suisse a ordonné l'évacuation de plusieurs villages de montagne lundi soir alors qu'un incendie de forêt se propageait, sans qu'on sache dans l'immédiat combien de personnes étaient touchées, rapportent mardi des médias. Environ 200 pompiers ont travaillé aux côtés d'hélicoptères pour éteindre les flammes dans le canton du Valais tout au long de l'après-midi, mais il a continué à brûler, selon des médias. "Le feu se propage vers Ried-Morell-Riederhorn", a déclaré la police dans un communiqué sur Twitter à 18h30 GMT, indiquant qu'elle allait évacuer le village de Ried-Morell, près de la ville de Brigue, proche de la frontière italienne. Elle a ajouté plus tard que trois autres villages devaient être évacués et avertis des chutes de pierres. La région est touchée par la même vague de chaleur méditerranéenne qui affecte le sud de l'Europe, avec des températures qui devraient dépasser 30 degrés Celsius dans certaines parties du canton du Valais cette semaine, selon les prévisions.

JEÛNE MORTEL AU KENYA

Le bilan du "massacre de Shakahola" dépasse les 400 morts

Le bilan du "massacre de Shakahola", du nom d'une forêt du Kenya où se réunissait une secte évangélique pratiquant un jeûne extrême, s'élève lundi à 403 morts après la découverte de 12 nouveaux corps, a annoncé une responsable régionale.

"Notre équipe médico-légale a pu exhumer 12 corps aujourd'hui" lundi, a déclaré la préfète de la région de la côte, Rhoda Onyancha, ce qui porte "bilan total de 403 morts", selon la même source. Le pasteur autoproclamé de cette secte, Paul Nthenge Mackenzie, est en prison depuis le 14 avril et va être poursuivi pour "terrorisme" dans cette affaire qui a secoué ce pays d'Afrique de l'Est. La police estime que la plupart des corps exhumés jusqu'à présent sont ceux d'adeptes de l'Eglise internationale de Bonne Nouvelle (Good News International Church), créée par Paul Nthenge Mackenzie qui prôna de jeûner jusqu'à la mort.

Les autopsies pratiquées ont révélé que la plupart des victimes sont mortes de faim, vraisemblablement après avoir suivi ses prêches. Certaines victimes, dont des enfants, ont toutefois été étranglées, battues ou étouffées, selon ces autopsies. Au moins 35 personnes soupçonnées d'être impliquées ont été arrêtées, selon la police.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Un mort, une cinquantaine de blessés dans un accident

Un chauffeur de car est mort et une cinquantaine de personnes ont été blessées dans un accident ayant impliqué deux cars sur une autoroute du sud de la République tchèque, ont annoncé lundi la police et les secouristes. "Les rapports préliminaires disent qu'un des chauffeurs est mort sur le coup. Il y a des dizaines de blessés dans les deux cars", a indiqué la police dans un tweet. L'accident s'est produit lundi vers 14H00 GMT près de Brno (sud-est), sur une autoroute reliant cette deuxième ville tchèque et la capitale slovaque Bratislava. Selon les médias tchèques, les services d'urgence parlent d'environ 50 personnes blessées, dont beaucoup grièvement. Vingt-six ambulances et trois hélicoptères d'urgence ont été déployés pour soigner les blessés, ont indiqué les secouristes.

CHINE

52,2 °C, record de température pour mi-juillet

Un record de température pour une mi-juillet a été franchi en Chine dans la région du Xinjiang (ouest) avec 52,2 °C enregistrés dimanche, selon la météorologie nationale, au moment où une partie du pays subit une vague de chaleur. "Dimanche à 19H (11H GMT), la température maximale relevée par la station météorologique du village de Sanbao, était de 52,2 °C", ont indiqué lundi les services météorologiques chinois, cités par des médias.

Le précédent record pour cette station remontait à juillet 2017 quand le mercure avait atteint 50,6 °C, ont-ils précisé. Le Xinjiang, vaste territoire semi-désertique frontalier de plusieurs pays d'Asie centrale, est habituellement en été la région la plus chaude de Chine.

"Je n'ai jamais vu une telle température relevée par une station météo régionale", a commenté sur son compte Weibo (l'équivalent chinois de Twitter) un analyste de la météorologie nationale, Xin Xin. La ville-oasis de Turpan (aussi écrit Tourfan) est située aux portes du désert du Taklamakan et à plus de 2.200 km de Pékin. La température au sol y a atteint localement dimanche 80 °C, selon les services météo chinois.

CANICULE

La Protection civile rappelle les conseils préventifs à observer pour éviter les risques liés à la canicule

La Direction générale de la Protection civile a rappelé, lundi dans un communiqué, les mesures préventives à prendre, afin d'éviter les risques liés à la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays, appelant ainsi les citoyens à faire montre de vigilance.

"Suite à la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays, la Direction générale de la Protection civile appelle à la vigilance et au respect des conseils préventifs, afin de réduire les risques liés à cette canicule et invite les citoyens au strict respect des consignes". La Protection a appelé, ainsi, les citoyens à "ne pas s'exposer au soleil, en particulier les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que les enfants". Elle a également recommandé de "fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil, maintenir les fenêtres et les volets fermés le jour et les ouvrir la nuit pour laisser pénétrer la fraîcheur afin de provoquer des courants d'air dès que la température extérieure est plus basse que celle de l'intérieur".

Il est également conseillé aux citoyens "d'éviter le s' endroits confinés, baisser ou éteindre les lumières électriques". Dans ses consignes, la Protection civile a invité les citoyens à "ne pas se déplacer pendant cette période, sauf en cas de nécessité", recommandant d'effectuer les déplacements "tôt le matin ou tard le soir, notamment dans les wilayas de l'intérieur du pays". Il est aussi



conseillé de "rester à l'ombre dans la mesure du possible et de ne pas s'exposer au soleil, de porter un chapeau, des vêtements légers, coton et amples et de préférence de couleur claire".

La même source appelle à "éviter les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie, comme la pratique sportive, le jardinage ou le bricolage", recommandant aussi de "ne pas se baigner dans les réserves d'eau et les plages interdites et de porter, en outre, aide et assistance aux personnes dépendantes comme les enfants et les personnes âgées ou malades".

Par ailleurs, les automobilistes

et routiers ne disposant pas d'air conditionné dans leurs véhicules, sont invités à ne pas effectuer de longs trajets durant la journée et de les programmer en soirée ou la nuit, insistant aussi sur l'interdiction de laisser les enfants seuls à l'intérieur d'un véhicule.

Enfin pour ceux qui envisagent de fréquenter les espaces forestiers, "il est impératif d'éviter tous gestes susceptibles de provoquer un départ de feu", relève la Protection civile, mettant à la disposition des citoyens son numéro vert (1021) et son numéro d'urgence (14) tout en les invitant "à préciser la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace".

ORAN

L'amélioration de la gestion des établissements sanitaires en débat

Les contrats de travail et de performance liés aux différentes activités d'établissements sanitaires contribuent à améliorer le service sanitaire et conférer de la transparence à la gestion, a souligné, dimanche à Oran, l'Inspecteur central du ministère de la Santé, Choukri Bouziane Hafedh. Ces contrats permettent de fournir des prestations distinguées aux malades, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en améliorant la qualité de la gestion pour conférer plus de transparence à la gestion des ressources humaines et matérielles, en plus de fournir des moyens financiers réservés aux priorités, a souligné ce responsable à l'APS, en marge des travaux de l'Université d'été organisée par le ministère de la santé sous le thème "contrat de travail et de performance comme outil de la mise en œuvre du programme d'action en faveur du malade", et ce, à l'Institut national paramédical d'Oran, du 16 au 18 juillet en cours.

La manière "dont les budgets des hôpitaux sont gérés a changé grâce à ces contrats, selon les objectifs fixés par ces établissements



pour plus d'efficacité et de transparence", a ajouté le même responsable.

Il a souligné que cette rencontre, qui a réuni des directeurs de santé et des responsables d'établissements hospitaliers de plus de 10 wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation d'une feuille de route spéciale élaborée par le Ministre de la Santé, en novembre 2022, qui comprend 7 grands axes et 28 projets.

La prévention constitue, selon lui, le premier et le plus important point de cette feuille de route, en raison de son impact économique important sur les établissements hospitaliers et le secteur de la santé en général.

L'objectif escompté reste l'amélioration des prestations, notant plusieurs points dans ces

contrats de performance, à l'instar de l'amélioration du traitement des urgences dans la lutte contre les épidémies, les maladies nosocomiales, la gestion des risques, et la numérisation.

Concernant le dernier point, Choukri Bouziane Hafedh a indiqué que le Ministère vise, dans un avenir proche, à supprimer complètement l'utilisation du papier dans les établissements hospitaliers, expliquant que ces contrats sont entrés en vigueur dans tous les établissements hospitaliers et le rythme de mise en œuvre varie d'un établissement à un autre.

A cette occasion, de nombreuses interventions ont été présentées au sujet des contrats de travail et de performance, depuis le siège du Ministère de la Santé, par visioconférence,

sur "le programme de travail au bénéfice du patient", "les contrats de performance et leur importance" et "les modes d'application des contrats de performances", entre autres.

Plus de 100 participants ont assisté à cette rencontre, dont des cadres de gestion, des directeurs de santé, des directeurs d'établissements de santé et des chefs de conseils scientifiques de 11 wilayas, à savoir Oran, Adrar, Bechar, Tlemcen, Saïda, El Bayadh, Tindouf, Tissemsilt, Nââma, Timimoun et Beni Abbès.

Durant les trois jours de cette Université d'été, plusieurs ateliers seront organisés par les responsables des établissements hospitaliers spécialisés en ophtalmologie et pédiatrie d'Oran sur l'application des contrats de performance.

STRUCTURES DE SANTÉ

L'EHU Nafissa-Hamoud (Alger) se dote de nouvelles unités pédiatriques

L'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) Nafissa-Hamoud de Hussein Dey (Alger) s'est doté de nouvelles unités pédiatriques spécialisées dans l'hémodialyse, la neurologie et l'endoscopie digestive et d'une salle d'enseignement et de loisirs pour les enfants hospitalisés, outre les urgences médico-chirurgicales et la salle néonatale rouverte après réaménagement.

Inaugurant ces nouvelles structures, lundi, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a précisé que ces services contribueront au renforcement et à l'amélioration de la prise en charge des enfants, rappelant, à cet égard, les efforts consentis par l'Etat pour "assurer des soins de qualité dans toutes les régions du pays".

Ces efforts, a-t-il ajouté, ont permis à l'Algérie de se placer en bonne position dans le domaine de la santé en 2023 et d'avancer dans les classements aux niveaux continental et international.

M. Saihi a, par ailleurs, donné, lundi, le coup d'envoi officiel des travaux de l'Université d'été, organisé par la Direction de la formation au ministère et arbitrée par l'Institut national de formation supérieure paramédical d'Alger (INSPM).

Dans ce cadre, le ministre a écouté un exposé détaillé, présenté par le directeur général des services de santé, le Pr.

Lyes Rahal, et le directeur des finances au ministère, Mohamed Bourahla, sur la stratégie tracée par le secteur en matière de renforcement de la prise en charge des malades au titre du nouveau plan, la création de pôles régionaux, notamment dans les régions du sud, et les contrats d'action et de performance (CAP) des établissements hospitaliers comme moyen d'activer le plan d'action malade (PAM).

Cette rencontre intervient après la tenue, les 7 et 8 juillet derniers, des ateliers nationaux sur la rédaction des CAP selon la nature de l'établissement, qui ont débouché sur l'organisation d'ateliers de formation dans le cadre de l'Université d'été sur le thème : "Les contrats d'action et de performance comme moyen d'activer le plan d'action malade". M. Saihi a cité, dans ce sens, "sept axes visant à garantir aux malades leur droit à un service public de santé à la hauteur de leurs aspirations", estimant que le CAP comptait parmi "les mécanismes importants adoptés dans les politiques modernes de gestion financière visant à définir les principaux objectifs escomptés dans le secteur". Cette Université d'été, "est de nature à favoriser l'échange d'expériences et la concertation entre acteurs du secteur pour promouvoir les services de santé et cerner les lacunes", a affirmé le ministre, insistant sur "la nécessité d'améliorer la formation et de valoriser la ressource humaine". Par ailleurs, le premier responsable du secteur a souligné l'importance de renforcer le plan de vaccination, qui a bénéficié d'une rallonge budgétaire de plus de 50% en 2023, passant de 12 milliards de dinars les dernières années à 26 milliards de dinars cette année, en sus de la promotion des soins de proximité.

ANNABA

Le contrat de travail et l'efficacité de la mise en œuvre du plan de prise en charge du malade thème d'une université d'été

Le contrat de travail et l'efficacité du plan de prise en charge du malade ont constitué dimanche le thème d'une université d'été ouverte à Annaba, avec la participation de près de 70 cadres gérants d'établissements publics de santé de 10 wilayas de l'Est et du Sud-Est du pays. Le plan de travail spécial de prise en charge du malade est l'axe essentiel de la stratégie du secteur de la santé visant à promouvoir la qualité du service de santé par l'efficacité dans la gestion, a indiqué à l'APS Dr Boualam Cherchali, coordinateur des travaux de cette université et cadre central au ministère de la Santé.

Le contrat de travail et l'efficacité dans la mise en œuvre du plan de travail spécial malade représentent un mécanisme choisi pour parvenir à l'efficacité dans la gestion des établissements sanitaires, a affirmé le même cadre en précisant que la rationalisation des dépenses et la fixation d'objectifs qui placent le patient au centre des intérêts sont nécessaires pour atteindre les buts du contrat de travail, de l'efficacité et de la mise en œuvre du plan de travail de prise en charge du malade.

Le contrat de travail et l'efficacité dont la mise en œuvre est prévue courant 2024 concerneront les aspects en rapport avec le traitement, la prévention et la gestion administrative des établissements sanitaires au côté de la formation, a-t-on indiqué.

Les travaux de la première journée de cette université d'été qui se tient à l'institut national de formation supérieure des sages-femmes à Annaba ont porté sur la présentation des différents aspects liés au plan de travail spécial de prise en charge du malade et des outils de sa mise en œuvre ainsi que sur le financement et l'évaluation des performances des établissements sanitaires.

Organisée par le ministère de la Santé en coordination avec la direction du secteur d'Annaba, cette université d'été de trois jours traitera également les axes liés au budget et la comptabilité avec des travaux pratiques sur la mise en œuvre du contrat de travail et de l'efficacité ainsi que du plan de travail spécial de prise en charge du malade.

APS

EUROPE

Une vague de chaleur s'étend au sud de l'Europe, des alertes sanitaires émises

Les météorologues ont averti que les températures atteindront des records dans le sud de l'Europe dans les prochains jours, rapportent lundi des médias citant des sources.

L'Italie a émis dimanche des alertes rouges pour 16 villes. "Nous devons nous préparer à une violente tempête de chaleur qui, jour après jour, couvrira tout le pays", a averti dimanche le service météorologique italien.

Le ministre italien de la Santé, Orazio Schillaci, a déclaré que les gens devaient faire attention en visitant les célèbres ruines de Rome. Outre la capitale italienne, des alertes sanitaires étaient en place depuis la ville centrale de Florence jusqu'à la Palerme en Sicile et Bari dans le sud-est de la péninsule, tandis que les températures ont également commencé à grimper plus au nord. La Grèce a fermé l'an-



cienne Acropole pendant la partie la plus chaude de la journée vendredi pour protéger les touristes.

En Espagne, la canicule s'intensifiera à partir de ce lundi, avec des températures

atteignant 44 °C (111,2 °F) dans la vallée du Guadalquivir près de Séville, dans le sud du pays, ont prévu les prévisionnistes qui ont également mis en garde contre le risque d'incendies de forêt. Pendant ce temps, sur

l'île espagnole de La Palma aux Canaries, au moins 4 000 personnes ont dû être évacuées alors qu'un incendie de forêt échappait à tout contrôle à la suite d'une vague de chaleur, ont annoncé les autorités.

CONGO-BRAZZAVILLE

La ville de Dolisie déclarée en épidémie suite à l'apparition d'une maladie meurtrière

La ville de Dolisie, en République du Congo, est en épidémie de choléra, de shigellose et de fièvre typhoïde, suite à l'apparition d'une maladie qui fait déjà 12 morts, a déclaré lundi soir le gouvernement congolais, exhortant les départements non encore en épidémie à "se mettre en alerte".

Le gouvernement indique que Dolisie, chef-lieu du département congolais de Niari, est en épidémie de choléra, de shigellose et de fièvre typhoïde, en raison de la situation sanitaire de la ville, marquée par une maladie, avec à ce jour 1.365 cas suspects, dont 12 décès, selon un communiqué du ministère de la Santé. Le gouvernement

n'a pas précisé la maladie à l'origine de cette épidémie. Les résultats d'analyse de laboratoire sur cette maladie, dont les principaux symptômes sont la fièvre de 39 °C à 40 °C, les céphalées, les douleurs abdominales, la diarrhée, les vomissements et la fatigue générale, ont mis en évidence trois types de bactéries, à savoir le choléra, la shigellose et la fièvre typhoïde, explique le communiqué.

Jusqu'ici, 16 cas suspects, dont deux décès ont été rapportés à Pointe-Noire, capitale économique, alors qu'un cas probable décédé a été signalé à Brazzaville, la capitale congolaise. Deux autres cas sus-

pects ont été enregistrés à Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, toujours selon la même source, précisant que les échantillons de cas suspects de Pointe-Noire et de Mouyondzi "sont en cours d'acheminement" au Laboratoire national de santé publique de Brazzaville pour analyse. Face à cette situation survenue en période de vacances scolaires "où la mobilité des personnes est très importante", les départements non encore en épidémie devraient "se mettre en alerte", a exhorté le gouvernement, appelant sa population à observer les mesures sanitaires préventives.

OMS Reprise de la vaccination des enfants après la baisse des années Covid

La vaccination des enfants dans le monde, qui a baissé lors de la pandémie de Covid-19, commence à se rétablir mais reste inférieure au niveau d'avant la crise sanitaire, a indiqué l'ONU mardi. Selon de nouvelles données publiées par l'organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), il y a eu quatre millions d'enfants de plus vaccinés en 2022 qu'en 2021. "C'est donc une bonne nouvelle. En moyenne, les pays du monde entier se rétablissent et se rapprochent du niveau d'immunisation qu'ils avaient atteint avant l'arrivée de la pandémie", a déclaré la directrice du département immunisation et

vaccins à l'OMS, Kate O'Brien, à l'AFP.

"Ces données sont encourageantes", a souligné le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans un communiqué. En 2022, 20,5 millions d'enfants n'ont pas reçu un ou plusieurs vaccins de base, contre 24,4 millions en 2021. Malgré ces "signes prometteurs", la couverture n'atteint toujours pas les niveaux pré-pandémiques (18,4 millions), ce qui, selon les agences onusienques, expose les enfants à de graves risques d'épidémies. Et "la reprise est très inégale", a relevé Mme O'Brien. Les pays riches s'en sortent relativement bien et l'OMS a également constaté que "certains

pays - en particulier certains très grands pays à faible revenu intermédiaire, comme l'Inde et l'Indonésie", ont enregistré une très forte reprise, a-t-elle indiqué. Elle a ainsi expliqué que les pays qui voient leur couverture vaccinale se redresser sont généralement ceux qui ont investi dans ces programmes de façon régulière avant la pandémie, citant également le Népal, le Kenya et le Bangladesh. En revanche, "dans l'ensemble des pays à faible revenu, la reprise ne fait que commencer, si tant est qu'il existe dans certains de ces pays", a indiqué Mme O'Brien. Globalement, une inquiétude majeure reste la vaccination contre la rougeole -

l'un des agents pathogènes les plus infectieux - qui ne s'est pas rétabli aussi bien que d'autres vaccins. La couverture pour la première dose du vaccin contre la rougeole est montée à 83 % en 2022, contre 81 % en 2021, mais reste inférieure aux 86 % atteints en 2019.

En revanche, la couverture vaccinale contre le virus du papillomavirus (HPV) a pour la première fois dépassé l'an dernier les niveaux pré-pandémiques. L'ONU a lancé il y a près de trois mois une campagne de "grand rattrapage" des vaccinations des enfants, concentrée dans vingt pays où vivent les trois quarts des enfants dans le monde qui ont manqué les vaccins en 2021.

Plus de 88.000 cas de variole détectés dans le monde depuis le début de l'année 2022 (OMS)

Le nombre de personnes infectées par la variole du singe (mpox) dans le monde a dépassé 88.000 depuis le début de 2022, 149 personnes sont décédées, selon des données publiées dimanche par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). "Du 1er janvier 2022 au 11 juillet 2023, 88.288 cas de variole confirmés en laboratoire, dont 149 décès, ont été signalés à l'OMS par 112 pays", a indiqué l'OMS dans une fiche d'information. Depuis le 24 juin, date de publication du précédent rapport sur la variole, 316 nouveaux cas d'infection ont été signalés dans le monde. Au cours de la semaine du 3 au 9 juillet, le nombre de cas a augmenté de 9,2% par rapport à la semaine précédente. Dans la région du Pacifique occidental, 92 personnes ont été infectées en 21 jours, 88 dans

les Amériques et 35 en Afrique et en Asie du Sud-Est. Au 11 juillet, les Etats-Unis comprenaient le plus grand nombre de cas depuis le début de l'année 2022 (30.324). Le Brésil (10.961), l'Espagne (7.559), la France (4.147), la Colombie (4.090), le Mexique (4.031), le Pérou (3.812), le Royaume-Uni (3.761), l'Allemagne (3.691) et le Canada (1.496) suivent dans le top 10. Au total, ces pays représentent près de 84% des personnes infectées. La grande majorité des personnes infectées (96,2%) sont des hommes âgés de 29 à 41 ans. L'état d'urgence sanitaire mondial pour la variole a été mis en place de juillet 2022 au 11 mai 2023.

Il a été levé en raison d'une diminution de près de 90% de l'incidence de la maladie au cours des trois derniers mois par rapport

aux trois mois précédents. La variole du singe est une maladie virale rare qui survient principalement dans les régions reculées d'Afrique centrale et occidentale, à proximité des forêts tropicales. Le premier cas de transmission de l'animal à l'homme a été enregistré en 1970 en République démocratique du Congo (RDC).

Selon l'OMS, le virus est transmis à l'homme par des animaux sauvages tels que les rongeurs et les primates, et la propagation secondaire par transmission interhumaine est limitée. En règle générale, le taux de léalité dans les épidémies de variole se situe entre 1% et 10%. Cependant, la majorité des décès surviennent dans les groupes d'âge les plus jeunes.

APS

GRIPPE AVIAIRE L'OMS appelle à une réponse mondiale renforcée

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé à une réponse mondiale renforcée pour protéger la santé humaine et animale contre la grippe aviaire A(H5N1) qui a causé récemment des épidémies et des décès chez les chats en Pologne.

Le 27 juin 2023, le Centre national de coordination du Règlement sanitaire international en Pologne a notifié à l'OMS la mort anormale de chats dans le pays. L'OMS a exprimé sa préoccupation lundi et a appelé à "une surveillance, une coopération et une réponse mondiale renforcées pour protéger conjointement la santé humaine et animale".

Le 11 juillet, toujours en Pologne, un total de 29 cas positifs de grippe aviaire A(H5N1) ont été détectés dans 47 échantillons dont un caracal captif, ce qui représente 62 % du total des échantillons.

Les chats infectés présentaient des symptômes graves, notamment des problèmes respiratoires, une diarrhée sanguinolente, des symptômes neurologiques et des complications telles que la pneumonie, entraînant une progression rapide de la maladie et, dans certains cas, la mort.

La source du virus auquel les chats infectés ont été exposés n'est pas encore claire et l'enquête épidémiologique est toujours en cours.

AFRIQUE Le CDC Afrique promet une réponse rapide aux épidémies de maladies infectieuses

Le Centre africain pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC Afrique) accorde la priorité à une réponse rapide aux maladies infectieuses émergentes dans le cadre des efforts visant à renforcer la résilience des systèmes de santé publique du continent, a déclaré dimanche un haut responsable.

Selon Jean Kaseya, directeur général du CDC Afrique, qui s'est exprimé en marge du sommet de coordination de mi-année de l'Union africaine à Nairobi, une réponse solide, dotée de ressources adéquates, opportune et bien coordonnée aux urgences de santé publique du continent, et en particulier aux épidémies, est un impératif.

Il est essentiel de maîtriser le lourd fardeau de la maladie en Afrique pour parvenir à la croissance et à la prospérité, a-t-il souligné.

Sur la base des leçons tirées de la pandémie de COVID-19, le CDC Afrique aide les pays à élaborer des plans d'urgence en vue de futures épidémies afin d'éviter des décès massifs et des pressions sur les établissements de santé publique, a-t-il indiqué.

En outre, le CDC Afrique travaille en partenariat avec les blocs régionaux pour renforcer la recherche, la surveillance, la notification et le suivi des maladies infectieuses comme Ebola, le virus de Marburg, la fièvre de la vallée du Rift et le paludisme.

a déclaré M. Kaseya.

L'amélioration de la fabrication locale de vaccins, de produits thérapeutiques et d'équipements de protection renforcera également la capacité des pays africains à répondre aux urgences sanitaires, a-t-il conclu.

CANCER

10 CONSEILS DU MÉDECIN POUR S'EN PROTÉGER

Avec 150 000 décès par an en moyenne, le cancer est une maladie redoutable. Le Dr. Anne Larrouy, médecin cancérologue et radiothérapeute, nous donne quelques conseils (simples mais efficaces) pour nous en protéger.

Le cancer est une maladie chronique très fréquente et dangereuse : en 2018, 382 000 nouveaux cancers ont été diagnostiqués en France et la pathologie a causé 157 000 décès. Chez l'homme, le cancer de la prostate est le plus fréquent avec 8000 décès en 2018 ; chez la femme, c'est le cancer du sein, avec 58 000 nouveaux cas et 12 000 décès en 2018.

Au-delà des facteurs génétiques contre lesquels on ne peut rien (mais qui sont heureusement rares), il existe de nombreux facteurs de risque sur lesquels on peut agir pour se protéger contre le cancer : chaque petit geste compte et il n'est jamais trop tard pour réduire son risque de développer la maladie ! affirme le Dr. Anne Larrouy, médecin cancérologue et radiothérapeute.

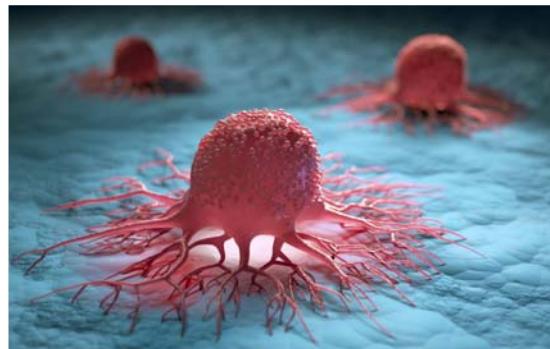
Faire attention à son corps, la meilleure arme contre le cancer

Le secret, c'est de faire attention à son corps : "tritez-le comme vous traitez un ami : ne l'exposez pas à des substances toxiques (le tabac, par exemple), apportez-lui le meilleur (au niveau de l'alimentation, par exemple), écoutez-le (un symptôme qui persiste doit faire l'objet d'un rendez-vous chez le médecin) et ne le poussiez pas trop", recommande la spécialiste. Bref, les meilleures armes contre le cancer, ce sont la bienveillance et l'amour de soi.

Attention : il ne s'agit évidemment pas de se priver de tout par peur d'attraper un cancer ! D'ailleurs, on peut tout à fait développer un cancer même lorsqu'on vit sainement et que l'on fait attention à tout ; il reste une partie de hasard", note le Dr. Larrouy. "Néanmoins, avec quelques gestes simples et quelques bonnes habitudes, le risque diminue réellement : chacun fait comme il peut et, si la maladie survient quand même, ce n'est jamais de la faute du patient."

Se faire déplâtrer

"En France, nous avons beaucoup de chance : les dépistages du cancer (du colon, du sein, du col de l'utérus...) sont pris en charge par la sécurité sociale : ça ne coûte rien au patient, ça ne prend que quelques minutes et ça contribue vraiment à la prévention" affirme le Dr. Anne Larrouy. Exemple avec le dépistage du cancer colorectal qui est recommandé tous les 2 ans à partir de 50 ans : "il s'agit de déplier les polypes, des lésions précancéreuses : lorsque ces lésions sont repérées et



retirées tôt, on peut éviter le développement d'un cancer !", note la spécialiste. De manière plus générale, "plus un cancer est dépisté tôt, plus les chances de le guérir sont élevées".

Arrêter de fumer

Le Dr. Larrouy est formelle : "rien n'est bon dans le tabac !". "Arrêter de fumer, ça vaut vraiment le coup et il n'est jamais trop tard, martèle la cancérologue. En effet : 5 à 7 ans après l'arrêt du tabac, le sur-risque de cancer bronchique rebute à zéro. Par ailleurs, c'est prouvé : en cas de diagnostic de cancer, le tabac diminue l'efficacité de la radiothérapie et augmente sa toxicité". Bonne nouvelle : en France, les dispositifs pour arrêter de fumer sont pris en charge par la sécurité sociale. "N'hésitez pas à vous faire aider par un(e) professionnel(le) de la santé : quel que soit votre âge et depuis combien de temps vous fumez, il est toujours possible d'en finir avec le tabac."

Mieux manger

On le sait : une alimentation trop riche en sucre, en viande rouge, en sel, en conservateurs et (de façon plus générale) en produits industriels ultra-transformés augmente le risque de développer un cancer, car cela favorise l'inflammation généralisée du corps. "Il ne s'agit pas de tomber dans l'obsession alimentaire : la viande, par exemple, est préférable de faire attention à sa ligne : ici aussi, on peut s'adresser à un(e) professionnel(le) de santé, un(e) médecin-nutritionniste par exemple.

Bouger chaque jour

La sédentarité, c'est un véritable fléau : il faut donc ne pas bouger suffisamment pour accroître le risque de résistance à l'insuline et l'inflammation généralisée du corps, ce qui augmente le risque de cancer. "Sans forcément prendre un abonnement à la salle de sport, il n'est pas compliqué à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

cer du foie, de l'œsophage, de la gorge et du sein". Là encore, il ne faut pas hésiter à demander de l'aide à un(e) pro : "les médecins ne savent pas, ils sont là pour vous aider, avec bienveillance et discréetion."

Se protéger contre le soleil

Le Dr. Larrouy est formelle : "rien n'est bon dans le tabac !". "Arrêter de fumer, ça vaut vraiment le coup et il n'est jamais trop tard, martèle la cancérologue. En effet : 5 à 7 ans après l'arrêt du tabac, le sur-risque de cancer bronchique rebute à zéro. Par ailleurs, c'est prouvé : en cas de diagnostic de cancer, le tabac diminue l'efficacité de la radiothérapie et augmente sa toxicité". Bonne nouvelle : en France, les dispositifs pour arrêter de fumer sont pris en charge par la sécurité sociale. "N'hésitez pas à vous faire aider par un(e) professionnel(le) de la santé : quel que soit votre âge et depuis combien de temps vous fumez, il est toujours possible d'en finir avec le tabac."

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

cer du foie, de l'œsophage, de la gorge et du sein". Là encore, il ne faut pas hésiter à demander de l'aide à un(e) pro : "les médecins ne savent pas, ils sont là pour vous aider, avec bienveillance et discréetion."

Se protéger contre le soleil

Le mélanome est un cancer de la peau très grave : 7000 cas sont diagnostiqués chaque année en France et la maladie constitue la première cause de mortalité chez les femmes âgées de 25 à 29 ans. "Les coups de soleil augmentent le risque de développer un cancer de la peau (carcinome ou mélanome) : mettez de la crème solaire lorsqu'on s'expose (en été, mais pas seulement) ; c'est un geste tout simple qui réduit vraiment le risque de développer une pathologie potentiellement grave", note le Dr. Larrouy.

Mieux manger

On le sait : une alimentation trop riche en sucre, en viande rouge, en sel, en conservateurs et (de façon plus générale) en produits industriels ultra-transformés augmente le risque de développer un cancer, car cela favorise l'inflammation généralisée du corps. "Il ne s'agit pas de tomber dans l'obsession alimentaire : la viande, par exemple, est préférable de faire attention à sa ligne : ici aussi, on peut s'adresser à un(e) professionnel(le) de santé, un(e) médecin-nutritionniste par exemple.

Bouger chaque jour

La sédentarité, c'est un véritable fléau : il faut donc ne pas bouger suffisamment pour accroître le risque de résistance à l'insuline et l'inflammation généralisée du corps, ce qui augmente le risque de cancer. "Sans forcément prendre un abonnement à la salle de sport, il n'est pas compliqué à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

Le pied sur l'alcool

Avec le tabagisme, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'aperitif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est pré

SOUDAN

Le conflit met en péril la production de cultures de base

La guerre en cours au Soudan met en péril la production de cultures de base cette année, menaçant d'enfoncer le pays dans la pauvreté, rapportent lundi des médias.

Des agriculteurs, des experts et des organisations de l'ONU ont signalé des retards dans la plantation de cultures en partie en raison d'un manque de crédit des banques et des prix élevés d'intrants clés tels que les engrains, les semences et le carburant, selon des médias.

Cette situation suggère qu'une "crise de la faim" immédiate pourrait être encore pire que ce que l'ONU et les travailleurs humanitaires ont prévu.

En mai, les Nations unies ont déclaré qu'elles estimaient que le nombre de personnes souffrant de la faim au Soudan passerait à 19,1 millions en août, contre 16,2 millions avant le conflit qui a débuté en avril.

Les pénuries de produits de base - exacerbées par le pillage d'entre-pôts dans des villes comme la capitale Khartoum - agravaient encore une crise de la faim qui n'a cessé de s'aggraver ces dernières années. Cela pourrait également



paralyser les moyens de subsistance et priver le Soudan des devises étrangères nécessaires pour importer des produits de base, car les cultures commerciales telles que le sésame et les arachides représentent 1,6 milliard de dollars de revenus d'exportation en 2022, selon les chiffres de la Banque centrale.

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), près de 65% de la population soudanaise de 49 millions d'habitants est engagée dans le sec-

teur agricole. Alors que les combats entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), qui ont éclaté le 15 avril, ont déchiré la capitale Khartoum, des banques ont été pillées et ont dû limiter leurs opérations. Bien que la plupart des zones agricoles du Soudan soient relativement calmes, les chaînes d'approvisionnement centrées sur la capitale ont été largement perturbées. Certains entrepôts d'intrants tels que les engrains, les semences et les pesticides ont été pillés, selon des médias.

ONU

23,4 millions de personnes confrontées à une insécurité alimentaire aiguë dans la Corne de l'Afrique

La sécheresse prolongée dans la Corne de l'Afrique a laissé 23,4 millions de personnes dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë et 5,1 millions d'enfants dans une situation de malnutrition aiguë, a déclaré le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies.

Le PAM a révélé que 36,6 millions de personnes ont été touchées par la sécheresse dans la région, appelant à des "actions immédiates et à moyen et long terme" pour prévenir et atténuer les pires impacts et ré-

duire la vulnérabilité et les risques tout en construisant et renforçant la résilience.

On estime à 2,7 millions le nombre de personnes déplacées par la sécheresse, a indiqué le PAM dans sa dernière mise à jour de la situation publiée dimanche soir.

Des récoltes successives inférieures à la moyenne, associées à des coûts de production et de transport élevés, ont réduit la production agricole locale et entraîné une flambée des prix des denrées alimentaires, selon le PAM.

Ce dernier a indiqué que les impacts de la sécheresse de 2020-2023 devraient persister pendant une longue période, notant que les sécheresses étaient devenues plus fréquentes et plus intenses, et qu'il faudrait plus de temps aux populations touchées pour se rétablir complètement.

Le PAM a déclaré que les pluies favorables de mars-juin avaient conduit à des conditions de végétation supérieures à la normale dans les zones pastorales et agro-pastorales d'Ethiopie, du nord de la Somalie et de

certaines parties du Kenya, par rapport à la fin de la saison des courtes pluies de 2022.

"Cela signifie une meilleure disponibilité des pâturages et du fourrage pour le bétail, sauf dans les zones localisées.

Toutefois, dans le centre-sud de la Somalie et le sud-ouest du Kenya, des précipitations insuffisantes ou des incidences localisées d'inondations pourraient avoir un impact sur les récoltes saisonnières, affectant les disponibilités alimentaires", indique le rapport.

BURKINA FASO

Des terroristes neutralisés dans l'Est et le Nord du pays

L'armée burkinabé a réussi à neutraliser plusieurs terroristes dans l'Est et le Nord du pays, a indiqué dimanche l'Agence d'information du Burkina (AIB).

"Des hélicoptères ont pris en chasse plusieurs bandes de terroristes qui venaient d'attaquer un

village dans la région de l'Est. Ils seront rattrapés puis neutralisés", a fait savoir la même source sans préciser ni la date de l'attaque ni le nombre de terroristes tués.

Elle ajoute que dans la région du Nord, l'armée a réussi un "grand coup". En effet, grâce aux rensei-

gnements, elle a pu localiser un hameau abandonné où devait se tenir une rencontre entre des chefs terroristes et leurs éléments.

"Les vecteurs aériens ont frappé à plusieurs reprises et avec efficacité, la maison qui les abritait", fait savoir l'AIB.

NIGER

Baisse du nombre des victimes civiles des actes terroristes en 2022 et 2023

Le Niger a enregistré une baisse du nombre des victimes civiles des actes terroristes en 2022 et 2023, selon le centre national de coordination du mécanisme d'alerte précoce et de réponse aux risques sécuritaires (CNPAP).

Une analyse faite par le CNPAP, relayée lundi par l'agence nigérienne de presse (ANP), montrait que les populations civiles sont de plus en plus épargnées par les exécutions de masse commises

par les groupes terroristes, relevant une baisse de 60% en 2022 et 69% en 2023 par rapport au 1er septembre 2021. Le CNPAP explique cette situation par "la présence permanente des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) dans les zones affectées et par la main tendue du Gouvernement pour une paix durable au Niger".

Pour le CNPAP, "les régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri connaissent une insécurité due aux attaques terroristes, aux enlèvements avec demandes de rançon par des hommes armés.

En 2022, elles entrent dans une phase de stabilisation et de consolidation de la paix".

Le bulletin du CNPAP relève, cependant, que "dans les régions d'Agadez et Maradi, on constate une recrudescence des attaques liées au banditisme".

Dans la région d'Agadez, précise la même source, "les attaques enregistrées ont essentiellement visé les sites d'orpaillage et les convois des orpailleurs (...)", tan-

dis qu'à Maradi, ces "attaques sont essentiellement liées au phénomène d'enlèvement de personnes suivi de demande de rançon et le vol de bétail notamment dans les départements de Madarounfa et Guidan Roudji".

Depuis 2015, les régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri connaissent une insécurité due aux attaques terroristes, aux enlèvements avec demandes de rançon par des hommes armés.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'armée accuse le M23 d'avoir exécuté 11 civils

L'armée congolaise a accusé les rebelles du mouvement du 23 Mars (M23) d'avoir "froidement exécuté", dimanche, 11 civils après les avoir "utilisés" comme "porteurs" dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC).

Dans un communiqué, le porte-parole de l'armée congolaise, le général Sylvain Ekenge, annonce qu'au total 11 jeunes civils utilisés comme des porteurs par les terroristes du M23 "ont été froidement et lâchement exécutés" sur la colline Rubona dans le territoire de Rutshuru.

Ces hommes transportaient les bagages que les rebelles venaient de piller dans l'agglomération. Ce crime intervient après celui ayant visé 7 femmes le 5 juillet courant dans le même territoire.

Les corps des 11 victimes ont été inhumés dimanche en milieu d'après-midi. De nombreuses exécutions ont été rapportées dans les localités contrôlées par le M23 qui ont nié leur implication dans ces crimes.

CAMEROUN

9 personnes assassinées par des hommes armés

Au moins 9 personnes ont été tuées dimanche soir à Bamenda chef-lieu de la région camerounaise du Nord-ouest, selon le ministère de la Défense.

"Des hommes armés ont tiré sans sommation sur des civils faisant 9 morts", a déclaré le colonel Serge Cyril Atonfack Nguemo, directeur de la communication au ministère de la Défense.

Selon la même source, l'attaque a fait 2 blessés graves. Le gouverneur du Nord-ouest Adolphe Lele Lafrique a confirmé la mort de 9 civils dimanche soir.

Selon lui, "des hommes armés ont fait irruption dimanche soir aux environs de 19h30 (18h30 TU) dans le quartier Nacho-Junction dans le 2e arrondissement de Bamenda et ont tiré à l'aveuglette, sans sommation sur des civils, tuant 9 personnes et faisant 2 blessés graves sur le coup".

L'attaque n'a pas été revendiquée dans l'immédiat. Le responsable de la communication du ministère de Défense attribue l'attaque aux "séparatistes anglophones habillés en tenue militaire pour masquer leur crime", a-t-il précisé dans sa déclaration.

"Les Forces de Défense et de Sécurité promettent de traquer ces criminels jusqu'à leurs derniers retranchements", ajoute Serge Cyr Atonfack Nguemo. Pour rappel, la région du Nord-ouest est l'épicentre de la crise anglophone qui secoue également le Sud-ouest.

SOMALIE

L'ONU renforce l'aide aux sinistrés des dernières inondations

Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a déclaré lundi avoir renforcé l'assistance aux personnes touchées par les récentes inondations en Somalie après la mort de 30 personnes.

OCHA a averti qu'un risque crédible de famine persistait parmi les populations déplacées et pastorales dans les zones qui ont été les plus touchées par la récente sécheresse.

"Les inondations saisonnières de Gu (avril à juin) ont affecté plus de 468.000 personnes, avec 30 morts, déplaçant au moins 247.000 personnes de leurs foyers, endommageant les infrastructures et inondant des milliers d'hectares de terres à travers la Somalie", a déclaré l'OCHA dans sa dernière mise à jour publiée à Mogadiscio, la capitale de la Somalie. Cette mise à jour intervient alors que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) appelle à une action anticipée pour sauver des vies et des moyens d'existence à l'approche d'El Nino. L'agence a averti que jusqu'à 1,2 million de personnes pourraient être affectées et que 1,5 million d'hectares de terres étaient à haut risque d'inondation.

PALESTINE

Shtayyeh appelle l'UNESCO à protéger le patrimoine Palestinien

Le Premier ministre palestinien, Mohammad Shtayyeh, a appelé, lundi, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à protéger les sites archéologiques et patrimoniaux palestiniens contre les violations sionistes.

"L'agression sioniste et le terrorisme des colons s'intensifient contre les sites archéologiques palestiniens, en particulier dans la ville de Sébastia, dans le cadre des tentatives continues de contrôler et judaïsier la zone archéologique de la ville", a déclaré M. Shtayyeh, appelant l'UNESCO à "assumer ses responsabilités internationales dans la protection des sites archéologiques et patrimoniaux en Palestine". Et d'ajouter, "le site archéolo-

gique, à l'ouest du village de Husan dans le gouvernorat de Bethléem, regorge de sources d'eau et d'étangs. Ainsi, l'occupation et ses colons cherchent à en faire une destination religieuse et touristique pour les colons".

Le Premier ministre palestinien a mis en garde contre la gravité des pratiques sionistes en termes de réduction drastique des quotas d'eau alloués aux gouvernorats d'El Khalil et de Beit-lehem.

Il s'agit, d'après le haut responsable palestinien, d'"une mesure raciste discriminatoire dangereuse" qui prive les palestiniens dans ces deux gouvernements "de leur droit le plus élémentaire à l'eau, tandis que l'occupation double les quantités d'eau pour les colons". M. Shtayyeh a noté dans ce sens que la consommation moyenne d'eau par habitant des Palestiniens ne dépasse pas 72 litres par jour, alors que le colon sioniste en consomme 320 litres par jour.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE NELSON-MANDELA

Un combat et des valeurs intemporels au secours du monde

La célébration de la Journée internationale de Nelson-Mandela, icône intemporelle de lutte contre l'injustice et le racisme, correspondant au 18 juillet, revêt un cachet particulier en ce sens que son combat et ses idées contre la discrimination et la haine se présentent comme seule boussole et meilleur remède de ces fléaux. Le message du Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, à cette occasion le met d'ailleurs si bien en avant dans la mesure où il a indiqué que la meilleure façon d'honorer ce "géant de notre temps" est de se laisser guider par son esprit d'humanité, de dignité et de justice pour agir ensemble contre le racisme, la haine, les héritages du colonialisme, l'injustice et la pauvreté". Affirmant que "Nelson Mandela était un colosse par le courage et la conviction et un leader, dont les réalisations ont été immenses et l'humanité extraordinaire", le SG de l'ONU a indiqué que les idées de l'ancien président sud-africain s'avèrent également aujourd'hui comme le seul remède à même de contre-carrer la pauvreté, la faim, les inégalités et la crise cli-

matique. "Alors, en ce jour où nous célébrons la vie et l'héritage de Nelson Mandela, laissons-nous guider par son esprit d'humanité, de dignité et de justice", a-t-il lancé. Célébrée le 18 juillet de chaque année, en hommage à la date de naissance de Nelson Mandela (18 juillet 1918), la Journée internationale de Nelson-Mandela a été proclamée comme telle en novembre 2009 à la suite d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies. "La célébration de la Journée internationale de Mandela chaque année à travers le monde est une reconnaissance au combat et la lutte sans relâche de l'ex-président sud-africain pour la démocratie et la promotion d'une culture de paix et de liberté à l'échelle internationale", selon l'ONU. Ainsi, la Journée internationale de Nelson-Mandela rappelle au monde que chacun, à son niveau, peut agir et inspirer le changement autour de lui. Chacun a la possibilité et la responsabilité de changer le monde pour le rendre meilleur. Pour la célébrer, l'ONU appelle chaque 18 juillet de l'année tout citoyen du monde "à consacrer symboliquement

soixante-sept minutes de son temps à une œuvre au service de la collectivité, en mémoire des soixante-sept années que Mandela a voué à sa lutte pour la justice sociale, l'égalité, la réconciliation et la diversité culturelle".

Mandela - Algérie : une relation singulière

Nelson Mandela, que le monde entier considère comme l'icône intemporelle et incontournable de lutte contre le racisme et l'injustice, avait reconnu de son vivant que son parcours doit beaucoup à l'Algérie qu'il n'hésitait pas à qualifier d'ailleurs de sa "seconde patrie". C'est l'Algérie qui a fait de moi un Homme", ne cessait de répéter "Madiba" au cours de ses multiples déclarations médiatiques.

Pour le montrer bien haut, l'ancien président de l'Afrique du Sud a consacré sa première visite après sa sortie de la prison où il avait passé 27 ans à l'Algérie.

En outre, dans ses mémoires intitulées "Le long chemin vers la liberté", le défunt Mandela avait soutenu que la Révolution algérienne a représenté une "inspiration particulière" pour lui, dans le sens où elle

a constitué "le modèle le plus proche du nôtre, parce que les Moudjahidines algériens affrontaient une importante communauté de colons blancs qui régnait sur la majorité indigène".

L'ancien ambassadeur d'Algérie en Afrique du Sud et celui qui faisait partie du groupe restreint ayant rencontré Mandela à son arrivée dans les camps d'entraînement de l'ALN, en l'occurrence Noureddine Djoudi, a indiqué que l'ex-président sud-africain avait reçu une formation militaire par des Algériens et que son combat était inspiré de la lutte des révolutionnaires algériens et de la glorieuse Révolution. Et d'ajouter que la Révolution algérienne n'a pas seulement inspiré "Madiba" sur le plan militaire, mais aussi sur le plan diplomatique, en ce sens qu'il a bénéficié de l'expérience algérienne dans sa lutte contre la politique de discrimination raciale. A ce titre, l'Algérie n'a jamais cessé de montrer son respect et admiration pour le courage et l'héroïsme de cet homme. La baptisation d'un grand stade flamboyant neuf en plein cœur d'Alger en son nom en est la parfaite illustration.

GRANDE BRETAGNE

La nouvelle loi britannique sur l'immigration contre au droit international (ONU)

La nouvelle loi britannique sur l'immigration, qui prévoit d'empêcher les migrants arrivés au Royaume-Uni de manière illégale de demander l'asile dans le pays, est contraire au droit international, a dénoncé l'ONU mardi.

La loi, adoptée par le Parlement britannique dans la nuit de lundi à mardi, "est en contradiction" avec les obligations du Royaume-Uni au regard du droit international relatif aux droits de l'homme et aux réfugiés, ont affirmé les chefs des agences de l'ONU en charge de ces deux sujets, respectivement Volker Türk et Filippo Grandi, dans un communiqué.

Ce texte est une étape clé pour le Premier ministre conservateur Rishi Sunak qui s'est fixé comme priorité de lutter contre l'immigration illégale.

Le texte doit encore être validé par le roi Charles III. Selon MM. Türk et Grandi, la loi aura "de profondes conséquences pour les personnes ayant besoin d'une protection interna-

tionale", relevant notamment que la loi "crée de nouveaux pouvoirs de détention très étendus, avec un contrôle judiciaire limité". L'ONU craint que des milliers de personnes restent indéfiniment au Royaume-Uni dans des situations juridiques précaires. "Depuis des décennies, le Royaume-Uni offre un refuge à ceux qui en ont besoin, conformément à ses obligations internationales" mais la nouvelle législation "érode considérablement le cadre juridique qui a protégé tant de personnes, exposant les réfugiés à de graves risques en violation du droit international", indique M. Grandi. "En plus de soulever de très sérieuses préoccupations juridiques d'un point de vue international, ce projet de loi crée un précédent inquiétant", critique pour sa part M. Türk, qui craint que "d'autres pays, y compris en Europe" soient tentés de suivre le modèle britannique. Il appelle le gouvernement britannique "à renouveler son engagement en fa-

veur des droits humains en annulant cette loi et en veillant à ce que les droits de tous les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile soient respectés, protégés et appliqués, sans discrimination". Cette loi, qui a suscité de nombreuses critiques au Royaume-Uni et de la part d'organisations internationales, empêche les migrants arrivés de manière illégale sur le territoire britannique de demander l'asile dans le pays. Le gouvernement veut de plus que les migrants, après avoir été placés en détention, soient rapidement expulsés, soit dans leur pays d'origine, soit dans un pays tiers tel que le Rwanda, d'où ils viennent. Londres a passé un accord l'an dernier avec le Rwanda pour y envoyer des migrants en situation illégale, mais aucune expulsion n'a encore eu lieu. Un premier vol prévu en juin 2022 avait été annulé après une décision de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH).

CUBA

Des organisations appellent à un "Tribunal international" contre le blocus imposé à Cuba

Des associations de juristes, des organisations sociales, syndicales et politiques européennes et latino-américaines ont lancé au Sommet des peuples Bruxelles-2023 un appel à "un Tribunal international" contre le blocus imposé par les Etats-Unis à Cuba depuis plus de 60 ans, rapporte l'agence Prensa Latina.

Lors de cette rencontre, la membre du Parti de la gauche européenne (PGE), Maite Mola, accompagnée d'une vingtaine de représentants d'associations, a lu une convocation à ce tribunal.

Selon l'appel, ce tribunal entend dénoncer le blocus économique, commercial et financier imposé par les Etats-Unis à Cuba depuis plus de six décennies.

Il cherche également à renforcer le mouvement contre ce siège en Europe et aux Etats-Unis.

"Nous sommes certains que cette action servira à réunir de nouvelles voix à la défense des droits démocratiques, de la souveraineté et de la liberté des peuples", souligne le texte, signé par des associations de juristes, des organisations sociales, syndicales et politiques européennes et latino-américaines.

Il s'agit notamment de l'Association internationale des juristes démocratiques, le Groupe de la gauche au Parlement européen, le PGE et la Corporation nationale des avocats des Etats-Unis.

L'Européen Manu Pineda a déclaré à des médias que le siège du Tribunal international contre le blocus de Cuba serait le Parlement européen.

EQUATEUR
Assassinat d'un candidat aux élections législatives

Un candidat aux élections législatives équatoriennes a été assassiné tôt lundi, à quelques semaines des élections générales qui se tiendront le 20 août, ont annoncé les autorités.

Rider Sanchez, qui cherchait à briguer un siège à l'Assemblée nationale, a reçu plusieurs balles dans la ville de Quininde, dans la province côtière d'Esmeraldas (nord), avant de succomber à l'hôpital, selon les médias locaux.

"Compte tenu de l'attaque criminelle perpétrée aujourd'hui à l'aube à Quininde, (...) contre un candidat à l'assemblée de la province d'Esmeraldas, nos unités spécialisées ont été déployées pour localiser les auteurs", a tweeté la police nationale.

M. Sanchez était un candidat de l'alliance Actemos, composée des partis Avanza et SUMA, qui soutient Otto Sonnenholzner à la présidence.

"Jour après jour, la violence nous accable.

"Nous sommes choqués par l'assassinat de Rider Sanchez, notre candidat dans la province d'Esmeraldas", a tweeté M. Sonnenholzner, réaffirmant son engagement de mettre fin à la vague de violence qui s'est emparée de l'Équateur ces derniers mois.

L'Équateur organisera des élections anticipées à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président Guillermo Lasso en mai, dans le cadre d'une campagne législative visant à le destituer. Quelque 13,4 millions d'Équatoriens sont appelés à élire un nouveau président et 137 députés de l'Assemblée nationale.

APS

PUBLICATION

"Massacres du 8 mai 1945 en Algérie: la réalité mystifiée", un livre consignant de nouveaux faits sur la barbarie du colonisateur français

Le livre "Massacres du 8 mai 1945 en Algérie, la vérité mystifiée", du journaliste Kamel Beniaïche, qui met la lumière sur de nouveaux faits consignant des détails effroyables de ces massacres, a été présenté, lundi à Alger, lors d'une rencontre organisée par l'association "Mechâal Al-Chahid", en coordination avec le Club culturel national du Moudjahid.

Le livre de 412 pages et 16 chapitres, met en avant les résultats d'une enquête menée pendant des années par l'auteur qui s'est rendu dans plusieurs régions du pays et recueilli de nombreux témoignages de victimes et de leurs proches.

M. Beniaïche a précisé que les manifestations du 8 mai 1945 "ont touché la plupart des régi- gions d'Algérie et n'étaient pas

limitées seulement à Sétif, Guelma et Kherrata".

Il souligné, dans ce sens, que ces massacres étaient "un coup monté contre le peuple algérien sans défense pour l'empêcher de chercher la liberté et l'indépendance".

Faisant savoir que l'armée française "a utilisé toutes sortes d'armes à l'époque pour réprimer les manifestati ons paci-

fiques, telles que les bombes et les avions, ce qui a fait plusieurs morts, dépassant de loin le nombre publié qui est de 45.000 chahids", l'écrivain a dénoncé "les tentatives de la France d'aliéner l'histoire afin de se blanchir et de fuir sa responsabilité concernant les crimes odieux commis tout au long de la période coloniale".

L'écrivain a relevé que ce

livre était "le fruit d'une recherche qui a duré des années et qui compte beaucoup de faits n'ayant pas été abordés auparavant par les historiens, à savoir la question des orphelins et les vastes opérations de pillage d'argent, de bétail et de bijoux, entre autres, mais aussi l'usage d'avions et de navires de guerre pour l'extermination des habitants", les fosses communes

également, et "mêmes les puits et les oueds qui regorgeaient de cadavres d'innocents sans défense de différents âges, des familles entières ont été exterminées à cette époque".

Journaliste, écrivain et historien, M. Beniaïche a indiqué vouloir approfondir ses recherches et préparer une troisième publication dans ce sens.

PEINTURE

Culture: "Trésor immortel", une exposition pour perpétuer ce qui n'est plus

Les plasticiens Hakim Tounsi, et sa recherche de couleurs, Abderezak Hafiane, et son exploration de la matière et des supports, Mohamed Krour, avec sa sublimation de la calligraphie, et Chafa Ouzzani et sa perception des formes urbaines, rendent un hommage par la peinture, aux êtres chers qui nous ont quitté, à la faveur de l'exposition "Trésor immortel".

Accueilli et conçu par la galerie d'art Aïda à Alger, cette exposition collective regroupe une quarantaine d'œuvres issues d'univers créatifs profonds et fasciné par la nature humaine et l'impression, tout en laissant une grande place à l'imaginaire du visiteur.

Proposant une dizaine de toiles explorant le mouvement, la lumière et la matière, Abderezak Hafiane triture la matière jusqu'à ce qu'elle fasse corps avec sa toile qui offre au regard une lave en fusion et en mouvement faite de couleurs d'une multitude de formes parfois humaine, de symboles, de costumes, d'ombres, de lumières et de reliefs.

Ces œuvres qui ne se dévoilent qu'après une observation minutieuse, laissent apparaître des cavaliers, des costumes et des hommes et femmes, parfois aussi des symboles qui ne se lisent que par l'énergie, la complexité et l'impression que l'auteur a souhaité transmettre.

Donnant suite à l'univers de sa dernière exposition "Rêves et espérances dérobés", Hakim Tounsi continue d'interroger la mémoire et les symboles iconographiques du patrimoine architectural et d'un mode de vie jadis paisible, restituant une partie la sérénité de ceux qui ne sont plus et à qui l'exposition rend hommage.

Dans ces nouvelles œuvres, l'imaginaire créatif de ce peintre déborde sur un encadrement qu'il a voulu réaliser lui-même et exploiter comme suite atypique de la toile.

Il propose une exploration de la végétation, de l'architecture et des éléments symboliques ou d'ornements, accompagnés par des sculptures sur métal qui forment entre encadrement

et toile, une œuvre homogène. Médina, mausolées, mosquée, zelij, colonnes végétation et ornements constituent l'univers créatif du peintre qui propose aussi un travail de gravure et de calligraphie avec un travail sur la couleur qui redonne vie à ce qui n'est plus.

Pour sa part Mohamed Krour, jeune prodige de la calligraphie, dompte les lettres arabe pour en faire des éléments iconographique et esthétique qui, une fois assemblés, donnent un mausolée, une bâtie, un personnage ou une trame de fond rayonnant avec un choix de couleur judicieux et un trait minutieusement maîtrisé.

Dans un univers mystique et symbolique, Mohamed Krour rend hommage à la femme algérienne et à son costume traditionnel et ses coutumes à travers

la série "Source originelle" qui retient le regard de chaque visiteur par son originalité, sa sincérité et sa profondeur.

Dans un démarc proche de la déconstruction et du cubisme, Chafa Ouzzani participe à cette exposition avec la constance de son univers créatif qui explore le contenant urbain pour laisser le visiteur en imaginer la vie renfermée et suggérée. Détournant la géométrie pour évoquer des concepts et non plus des maquettes rigides, les œuvres exposées expriment des visions décalées de la cité et des constructions, en couchant sur la toile ce qui est irréalisable en architecture.

L'exposition "trésor immortel" est ouverte aux visiteur à la galerie Aïda jusqu'au 31 juillet.

MUSIQUE

Le groupe "Imarhan" en tournée aux Etats-Unis d'Amérique

Le groupe algérien de musique targuie "Imarhan" a entamé samedi une tournée musicale qui le conduira dans plusieurs villes américaines, a-t-on appris auprès de la troupe.

"Imarhan" a entamé sa tournée américaine samedi à partir de la ville de New-York, avec une série de concerts qui se poursuivra jusqu'au 6 août prochain avec des dates annoncées dans les villes comme Chicago, Denver, Santa Fe, Los Angeles, San Francisco ou encore Austin.

Créé à Tamanrasset en 2011, "Imarhan", qui se caractérise par son cachet traditionnel, a déjà édité un album en 2012 en Italie où il a repris ses chansons les plus connues dont "Arodj inizdjam" et "Illiwyen dagh tinariwin".

Composé de sept musiciens et chanteurs, le groupe a participé à plusieurs festivals internationaux notamment en Norvège, en Suède et en Belgique, en plus de sa participation en Algérie aux festivals de musique diwan et des arts de l'Aïggar.

En 2022, le groupe était parti en tournée européenne qui l'avait conduit en Suisse, en Allemagne, en France, en Espagne, au Portugal ou encore au Royaume-Uni.

FESTIVAL DU THÉÂTRE AMATEUR DE MOSTAGANEM

La troupe El Moudja présente sa nouvelle pièce "45-60"

L'association culturelle "El Moudja" a présenté samedi soir à Mostaganem, sa nouvelle pièce de théâtre intitulée "45-60", une comédie musicale chorégraphique à la gloire du continent africain et des sacrifices de ses peuples pour l'émancipation du joug colonial. La pièce "45-60" en compétition au 54e Festival national du théâtre amateur, inspirée d'un texte de l'illustre dramaturge Ould-Abderrahman-Kaki, "Afrique avant un", et mise en scène par Touil Adel, relate des luttes, des conflits et des batailles à travers différentes ères de l'histoire, notamment durant la glorieuse guerre de libération nationale.

Plus de 20 comédiens ont joué dans cette pièce, dans une chorégraphie à l'harmonie collective maîtrisée, rythmée par la tonalité des tambours africains mêlés aux mélodies des chants composés par Abdelkader Soufi.

La symbolique des chiffres apparaissant dans le titre de la pièce renvoie quant à elle, aux 45 ans d'existence de l'association "El Moudja", qui apparaît parmi les acteurs culturels les plus actifs dans la ville de Mostaganem, ainsi qu'aux 60 ans d'indépendance de l'Algérie.

Inauguré jeudi, le 54e Festival national du théâtre amateur se poursuit jusqu'au 18 juillet avec la participation de 15 troupes réparties en deux catégories de compétition. Le festival accueille également 260 stagiaires dans plusieurs ateliers spécialisés, dont le théâtre de rue, les techniques d'écriture dramaturgique, les techniques de mise en scène, ou encore la chorégraphie.

FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE DANSE POPULAIRE DE SIDI BEL ABBES

La troupe "les Cœurs blancs" de personnes aux besoins spécifiques crée l'événement

La troupe "les Cœurs blancs" de personnes aux besoins spécifiques de la République arabe d'Egypte, a créé l'événement, dimanche soir, avec des spectacles artistiques distingués, dans le cadre de la 13e édition du Festival culturel international de danse populaire, qui se déroule à Sidi Bel Abbès sous le slogan "l'Algérie passerelle pour les peuples et les cultures".

Le public présent au théâtre de plein air "Saïm Lakhdar" a beaucoup apprécié les représentations artistiques présentées par cette troupe, qui a excellé dans son interprétation de différents genres de danse populaire égyptienne et à impressionné l'assistance par leur performance.

Cette troupe a su attirer l'attention, à travers les chorégraphies qu'elle a présentées, invitant le public à un voyage à travers l'histoire, transmettant le legs de culture et de civilisation du pays des Pharaons, un spectacle

grandiose, grâce à la performance des danseurs sur le rythme de chants authentiques.

La troupe "les Cœurs blancs" a évoqué l'histoire artistique originale du pays du Nil, en présentant des spectacles artistiques de danse populaire avec des chants traditionnels et des rythmes différents, qui mettent en valeur la diversité des arts de la musique folklorique interprétés par des danseurs et danseuses en costumes traditionnels lumineux, accompagnés d'accessoires et de bijoux du folklore, qui accompagnent les mouvements des danseurs.

Cette troupe a réussi à exécuter des danses folkloriques rurales, dans lesquelles elle a transmis la nature de la danse folklorique de la région de la Haute-Egypte, en particulier lors d'occasions spéciales au cours desquelles les liens sociaux sont renforcés, comme les mariages et les occasions religieuses, qui sont acc

compagnées de chants d'Inchad au rythme d'une musique authentique.

Le Commissaire du Festival, Mohamed Krour, a souligné que cette troupe a attiré l'attention du public présent en force, lors de cette manifestation culturelle et artistique, qui a enregistré la participation de sept troupes étrangères.

La soirée de lundi verra la clôture de la 13e édition du Festival international de danse populaire de Sidi Bel Abbès, organisé avec la participation de 20 troupes du pays et de l'étranger, sous le patronage du Ministère de la Culture et des arts et sous l'égide de la wilaya.

Lors de la soirée de clôture, une représentation du patrimoine algérien avec la participation de toutes les troupes nationales sera donnée, ainsi qu'un spectacle artistique du patrimoine universel, avec la participation de troupes étrangères et nationales.

APS

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Briefing de haut niveau sur l'Intelligence artificielle

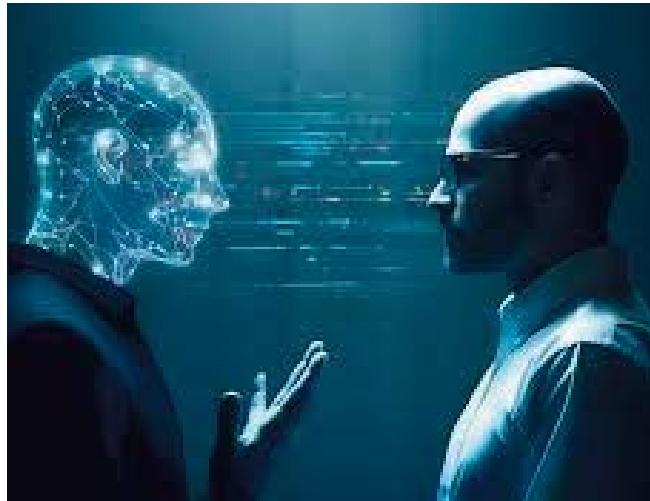
Le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra mardi, un briefing de haut niveau intitulé "L'intelligence artificielle: opportunités et risques pour la paix et la sécurité internationales".

La réunion sera présidée par le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Unis, James Cleverly.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres devrait faire un briefing.

La note conceptuelle préparée par le Royaume-Uni, président du Conseil pour le mois de juillet, décrit le potentiel de l'IA pour faciliter les efforts de l'ONU visant à promouvoir la paix et la sécurité internationales, et le risque sérieux que ça représente si elle est utilisée à mauvais escient par des Etats et des acteurs non étatiques pour contribuer à l'instabilité et exacerber les situations de conflit, notamment par la diffusion de la désinformation en ligne et des discours de haine.

Les technologies d'intelligence artificielle pourraient également être utilisées pour accroître les capacités de cyberattaque et pour concevoir des armes biologiques et des armes de destruction mas-



sive. Lors de la réunion, le Secrétaire général de l'ONU, devrait souligner la nécessité d'exploiter la puissance de l'IA pour faire avancer l'Agenda 2030 pour le développement durable (ODD).

Il peut également souligner la nécessité de ren-

forcer les efforts multilatéraux pour régir le domaine de l'IA.

Certains membres du Conseil devraient souligner les risques pour les droits de l'homme posés par l'IA, y compris les technologies de surveillance qui peuvent être utilisées

pour cibler des communautés ou des individus.

D'autres peuvent faire référence à l'élargissement du fossé technologique entre les pays développés et les pays en développement, qui peut exacerber de nouvelles formes d'inégalité.

ERUPTION SOLAIRE

Des scientifiques russes mettent en garde contre une puissante éruption lundi

Une puissante activité d'éruptions solaires est prévue lundi, ce qui pourrait interférer avec les communications à ondes courtes, ont déclaré des scientifiques russes après l'observation de trois éruptions solaires dimanche.

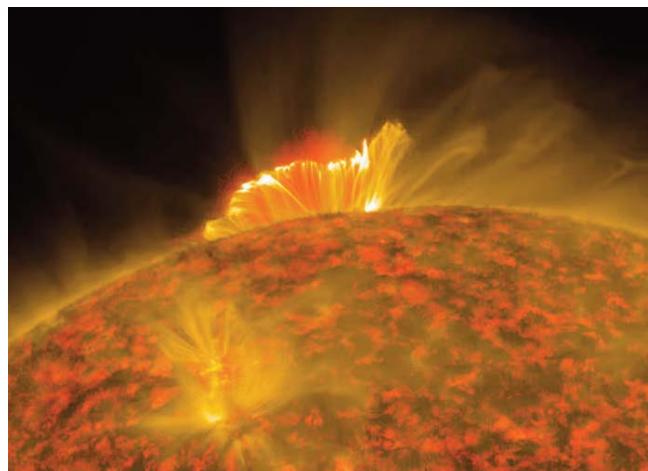
L'Institut Fedorov de géophysique à Moscou a déclaré que des éruptions de classe X étaient possibles, y compris des éruptions de protons, et que les conditions radio à ondes courtes devraient se détériorer.

Les éruptions de classe X sont les plus grandes explosions des systèmes solaires et peuvent créer des tempêtes de rayonnement de longue durée.

Les éruptions de protons sont une tempête de particules énergétiques solaires, composées principalement de protons.

Les éruptions solaires se produisent lorsque les puissants champs magnétiques à l'intérieur et autour du soleil se reconnectent.

Selon la NASA, ils peuvent affecter le champ magnétique terrestre et endommager les satellites et les équipements de communication. En 2022, une tempête géomagnétique déclenchée par



une grande rafale de rayonnement solaire a assommé 40 satellites SpaceX nouvellement lancés. Trois éruptions solaires ont été observées dimanche, a

indiqué l'Institut Fedorov, dont une d'une durée de 14 minutes, accompagnée d'une interruption des communications radio.

ALGÉRIE POSTE

Lancement d'une nouvelle application mobile

Une nouvelle application mobile "ECCP-Algérie Poste" a été lancée dimanche par Algérie Poste, permettant d'accéder à ses divers services en "toute simplicité", indique dimanche un communiqué de l'opérateur public. L'application "ECCP-Algérie Poste" offre une interface conviviale comportant diverses fon-

ctionnalités qui permettent d'accéder facilement aux services d'Algérie Poste en toute simplicité", précise la même source.

Les citoyens peuvent désormais, demander "facilement et en toute sécurité" le code PIN de leurs cartes Edahabia, sans avoir besoin de remplir de formulaire dans

ses bureaux de poste, ajoute le communiqué. L'opérateur, qui invite à télécharger l'application via le "Play Store" du système "Android", affirme que cette initiative marque une "étape importante" dans son évolution technologique continue et dans sa volonté de satisfaire les citoyens. Algérie Poste rappelle qu'il n'existe

que deux applications officielles de l'entreprise en l'occurrence "Baridi Mob" et la nouvelle application "ECCP-Algérie Poste", mettant en garde les citoyens contre les fausses applications prétendant être liées à l'entreprise et pouvant mettre en danger les informations personnelles et financières.

1ÈRE ÉDITION DU DIGITAL CREATOR AWARDS À ALGER

12 influenceurs sur les réseaux sociaux primés

Douze influenceurs sur les réseaux sociaux ont été primés lundi soir à Alger lors de la 1ère édition du Digital Creator Awards, qui met en avant les réalisations de créateurs de contenu algériens les plus talentueux et innovants. L'événement, qui s'est déroulé en présence de plus de 1000 participants, a été l'occasion d'honorer les réalisations des meilleurs créateurs de contenus algériens actifs dans divers secteurs d'activité tels que le tourisme, l'art, la cuisine, le sport, le lifestyle, le gaming, la santé, l'éducation, le techtuber, la charité et l'humour, a-t-on indiqué auprès des organisateurs. Il s'agit, à travers cette cérémonie, de reconnaître le travail des créateurs de contenus ainsi que leur contribution positive au sein de la société algérienne, a-t-on précisé lors de cette édition à laquelle ont pris part également des influenceurs des réseaux sociaux franco-algériens et du Moyen-Orient ainsi que des représentants d'entreprises et d'institutions nationales. A cette occasion, des prix ont été décernés aux meilleurs créateurs de contenus dans 12 catégories, choisis exclusivement par un vote du public dont le processus avait été lancé le 30 mai dernier, selon les organisateurs. Ainsi, l'influenceur Youcef_gdh a été primé dans la catégorie Art », dr_sami_zerrouki dans la catégorie Health », aymen_boudraa dans celle de Techtuber », amar_akhrib dans la catégorie Education », ghamo_cuisine dans celle de Cuisine » et oussama_mahrez dans la catégorie Charité ». Les 6 autres prix ont été décernés successivement aux influenceurs des catégories Gaming » (assala_sli16), Junior » (mohamed_talks), Tourisme » (khoubai), sport » (samir-benaissa), Lyfestyle » (romi_allata) et Humour » (kxrilm_kr).

INTERNET

Twitter a perdu environ la moitié de ses revenus publicitaires (Musk)

Elon Musk a indiqué samedi que Twitter, qu'il a racheté pour 44 milliards de dollars en octobre 2022, avait perdu approximativement la moitié de ses revenus publicitaires.

"Nous sommes toujours en situation de flux de trésorerie négatif, à cause d'une chute d'environ 50% des revenus publicitaires et de la lourde charge de la dette", a répondu le milliardaire sur Twitter à un internaute qui faisait des suggestions stratégiques concernant le réseau à l'oiseau bleu.

"Nous devons parvenir à un flux de trésorerie positif avant d'avoir le luxe de faire quoi que ce soit d'autre", a-t-il ajouté, sans autre précision. Les évolutions engagées par Elon Musk depuis sa prise de contrôle de Twitter ont mécontenté utilisateurs du réseau et annonceurs.

En mai, Insider Intelligence affirmait que Twitter était parti pour gagner moins de 3 milliards de dollars en 2023, quasiment un tiers de moins qu'en 2022.

Depuis, le milliardaire a fait d'autres annonces qui ont déplu aux internautes comme début juillet son intention de restreindre la lecture de tweets à 10.000 par jour pour les comptes vérifiés, donc payants, à 1.000 pour les autres et même à 500 pour les nouveaux comptes. Quelques jours plus tard, nouvelle annonce: l'application TweetDeck, très utilisée par les professionnels de l'information, va être réservée dans le mois suivant aux comptes certifiés, donc payants.

APS

PARA-ATHLÉTISME/MONDIAUX-2023

L'Algérie décroche 7 médailles, dont 3 en or, aux joutes de Paris

La sélection algérienne de para-athlétisme a bouclé sa participation aux Championnats du monde de Paris (9-17 juillet), avec une moisson "acceptable" de sept médailles (3 or, 1 argent et 3 bronze), se hissant à la 21e position du tableau final des médailles sur 61 pays médaillés, auxquels s'ajoutent un record du monde, des records d'Afrique et plusieurs performances personnelles pour les athlètes.

Sur les 23 athlètes engagés, six d'entre eux reviennent avec des consécrations, équitablement entre les messieurs et les dames.

La lanceuse du disque (F57), Nassima Saifi a été la première à monter sur la plus haute marche du podium, en dominant le concours qui a réuni les meilleures de la spécialité. L'Algérienne a réussi un jet mesuré à 34,22m (record personnel de la saison), devançant l'Uzbek Khamdamova Mokhigul (30,51m) et la Mexicaine Estrada Flora (30,49m).

Quelques jours après, c'est sa compatriote, Safia Djelal, qui s'est illustré en décrochant le titre mondial du lancer du poids (F57), améliorant au passage d'un centième son propre record du monde dès son 1er essai (11,57m). Djelal n'a laissé aucune chance à sa concurrente directe, la Chinoise Xu Mian (10,77m). Nassima Saifi (10,51m) a pour sa part pris le bronze, s'offrant deux breloques joutes.

Une autre athlète féminine s'est mise en évidence lors des Mondiaux de Paris. Il s'agit de Ismahane Boudjadar qui a offert une 3e médaille en vermeil à l'Algérie, au lancer de poids (F33). Elle a lancé son engin à 7,06m (nouveau record d'Afrique), à son 6e et dernier essai, devant l'Aus-

tralienne Strong Maria (6,82m) et la Polonaise Oleksiuk Joanna (6,70m). Pour les messieurs, une fois n'es pas coutume, les athlètes algériens n'ont pas réussi un titre mondial, récoltant une moisson trois médailles (1 argent et 2 bronze).

Pour sa première participation aux Mondiaux, Mokhtar Didane, a réussi son baptême de feu en s'offrant une médaille d'argent au 100m/T36, couru en 11,99 (nouveau record d'Afrique). Il a été devancé d'un cheveux par le recordman de la spécialité l'australien James Turner (11,85), alors que l'Argentin Chavez Alexis Sebastian a pris le bronze en (12,03). Déjà lors des demi-finales Didane a pulvérisé le record africain en 12,33. Cette performance de Didane a été grandement saluée par les spécialistes algériens et confirme les bonnes potentialités de cet athlète capable de réussir d'autres belles choses à l'avvenir.

Pour sa part, le demi-fondiste Abdellatif Baka a remporté l'une des deux bronzes des messieurs. Au 1500 (T13), Baka a réalisé le chrono de 4:01,13, derrière l'Espagnol Ouhdadi El Ataby (4:00,91) et le Tunisien Jebabli Rouay (4:00,23). La médaille de Baka est salutaire, car il revient, petit à petit, à la compétition et c'est de bons augures pour les paralympiques-2024.

piques-2024.

Son compatriote Ahmed Mehidi s'est adjugé le bronze au lancer du Club (F32), avec un jet à 37,50 (sa meilleure performance de la saison). Le Chinois Bo Qing a remporté l'or (46,60m) avec à la clé un nouveau record du Monde, devant son compatriote Liu Li (40,90m). La majorité des athlètes algériens engagés, même s'ils reviennent bredouilles, ont réussi pour la plus part à améliorer leurs chronos et jet, et même battre des records d'Afrique pour certains.

Par contre la déception algérienne vient du ratage inattendu du médaillé d'or et d'argent des derniers Jeux paralympiques de Tokyo-2020, respectivement, au 400m et 100m (T13), Skander Djamaï Athmani qui ne s'est pas présenté, à temps, à la chambre d'appel de la finale du 100m à laquelle il s'était brillamment qualifiée.

Un ratage "inexplicable", de l'avis des techniciens en athlétisme : "La chambre d'appel est un rituel strict, encadré par des officiels. Dans les grandes compétitions d'athlétisme, un immense chronomètre est installé sur le terrain d'échauffement indiquant en rouge l'heure et le temps qui reste avant d'entrer en chambre d'appel. Il faut respecter



cet horaire et donc bien gérer son temps d'échauffement", on explique des techniciens.

Et d'ajouter : "Au terrain d'échauffement un juge officiel annonce au micro que les athlètes de telle épreuve sont appelés à se présenter en chambre d'appel. Plusieurs annonces sont faites pendant dix minutes. L'entraîneur accompagne son athlète jusqu'à la porte de la chambre d'appel sans dépasser la ligne".

Et en application des règlements de l'athlétisme, cette absence, considérée comme forfait par les officiels, a exclu Skander Djamaï automatiquement de l'épreuve du 400m dans laquelle il était engagé, et même dans d'autres s'il y était inscrit.

Au-delà de cet inattendu inci-

dent, la participation algérienne est qualifiée dans son ensemble "d'acceptable" par les entraîneurs nationaux de para-athlétisme, en raison de plusieurs paramètres, notamment, "la non participation de la majorité des athlètes, à l'exception de quelques uns, à des meetings internationaux, seuls endroit où ils peuvent se perfectionner, côtoyer le haut niveau et améliorer leurs performances", se sont-ils accordés à dire.

Une seconde opportunité est offerte aux athlètes pour se qualifier aux Jeux paralympiques-2024, à l'occasion des Mondiaux de Kobe au Japon (mai-2024), qualificatifs aux paralympiques et qui avaient été reportés à deux reprises.

BASKET - COUPE D'ALGÉRIE (MESSIEURS)

La finale fixée au mardi 25 juillet à Harcha (Fédération)

La finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball, seniors messieurs, opposant le WO Boufarik (tenant) au CSC Gué de Constantine, se jouera le mardi 25 juillet à la salle Harcha-Hacène d'Alger, a indiqué mardi la Fédération algérienne de la discipline. Le CSC Gué de Constantine et le WO Boufarik se sont hissés en finale de Dame-Coupe en disposant respectivement du NB Staoueli et de l'USM Blida en demi-finales disputées début juillet.

Le CSC Gué de Constantine a réalisé une grosse performance en éliminant le NB Staoueli, champion d'Algérie de la saison 2021-2022, sur le score de 65 à 62 (mi-temps : 34-26) lors de la 1re demi-finale jouée à Rouiba. De son côté le WO Boufarik (tenant du trophée) est venu à bout de son voisin l'USM Blida sur le score de (73-65), (mi-temps : 36-37) dans l'autre demi-finale disputée à Miliana. Pour rappel, les Boufarikois avaient remporté la dernière édition de l'épreuve en s'imposant devant le TRA Draria (74-60) en finale disputée le 9 juin 2022 à la salle Harcha Hacène.

Programme des finales de Coupe d'Algérie de basket-ball :

Mardi 25 juillet (à la salle Harcha-Hacène d'Alger) :

Finale U18 garçons (14h00)

Finale U21 garçons (15h30)

Finale seniors messieurs : WO Boufarik - CSC Gué de Constantine (18h00).

ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS D'ALGÉRIE U18 ET U20

Trois athlètes qualifiés aux championnats arabes d'Oman

Les athlètes algériens Bourmaki Abdennour (400m/haies), Abdeldjalil El Hoggari (400m/haies) et Neama Seniane (Triple saut) se sont qualifiés aux prochaines Championnats arabes des moins de dix-huit ans, prévus du 8 au 12 septembre au Sultanat d'Oman, après avoir réalisé les minima exigés lors du Championnat national d'athlétisme, catégories U18 et U20, disputé du 16 au 18 juillet cou-

rant, au Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger). Bourmaki a remporté le 400m/haies en 52,27", devant Abdeldjalil El Hoggari (52,32"). Bourmaki a établi par la même occasion un nouveau record national du 400m/haies. L'ancien était détenu par Kamel Bensaïd depuis le 13 juillet 2001, avec un chrono de 52,94". De son côté, Neama Seniane a validé sa participation aux Cham-

pionnats arabes d'Oman après avoir réussi un bond à 11 mètres et trente-cinq centimètres, s'adjugeant par la même occasion la médaille d'or et le titre national de 2023. Le hurdler Louai Lamraoui a réalisé pour sa part, un nouveau record national sur le 110m/haies, avec un chrono de 13,61", qui représente déjà une bonne performance pour ce jeune prometteur.

TOUR DE FRANCE CYCLISTE (17E ÉTAPE)

Le Tour à l'assaut du "monstre" mercredi

Le Tour de France se lance mercredi à l'assaut d'un "monstre" lors de la 17e étape entre Saint-Gervais et Courchevel, avec le terrible col de la Loze où les écarts pourraient être énormes en cas de défaillance, y compris pour Jonas Vingegaard et Tadej Pogacar. C'est la deuxième fois seulement que la Grande Boucle va emprunter ce "Galibier du XXIe siècle", rendu possible depuis que les sept derniers kilomètres à partir de l'altiport de Méribel ont été goudronnés quelques mois avant le premier passage du Tour en 2020.

Et c'est un véritable "monstre" dont la montagne a accouché avec une montée de 28,1 km à 6% qui devient proprement effrayante dans les cinq derniers kilomètres à plus de 10% de moyenne sur une pente irrégulière. Un enchaînement infernal de bosses et de petits replats, un toboggan vers la souffrance. A l'approche du sommet, on atteint même des pourcentages de 24%, de quoi pratiquement tomber à la renverse, à une altitude (2.304 m, point culminant et souvenir Henri Desgrange de cette 110e édition) où l'oxygène rare peut faire vriller le cerveau.

"C'est l'une des ascensions les plus difficiles du monde", résume Tadej Pogacar, arrivé troisième au sommet il y a trois ans, derrière le vainqueur colombien Miguel Angel Lopez et son compatriote slovène Primoz Roglic.

Cette fois, l'arrivée ne sera pas jugée au sommet mais 6,5 km plus bas, à Courchevel, après une descente hyper technique qui a conduit les organisateurs à installer des matelas utilisés lors des Mondiaux de

ski pour ne pas revivre un drame comme celui qui a emporté Gino Modé sur le Tour de Suisse il y a un mois. En bas de la descente, le calvaire ne sera pas terminé. Il restera encore environ 500 mètres à 18% pour finir sur l'altiport de Courchevel, ultime difficulté d'une étape de 165,7 km indéniablement difficile.

Avant d'aborder la Loze, où 8,5 et 2 secondes de bonifications seront attribuées au sommet, les coureurs devront se

coltiner trois autres cols, les Saisies (13,4 km à 5,1%), Cormet de Rosele (19,9 km à 6%) et la côte de Longefoy (6,6 km à 7,5%). "C'est clairement l'étape reine de ce Tour. Déjà parce que c'est celle qui a le plus de dénivelé, 5.100 mètres. Et avec l'enchaînement des cols, je vois beaucoup de défaillances dans les derniers kilomètres de la Loze. Là, chacun va être à sa place", souligne Thierry Gouvenou, le traceur du Tour.

AVIRON - CHAMPIONNAT NATIONAL 2023

150 rameurs attendus le 20 juillet à Jijel (Fédération)

Un total de cent-cinquante (150) rameurs, dont une cinquantaine de dames, devraient prendre part au Championnat national d'aviron 2023, prévu du 20 au 22 juillet courant, dans le barrage de Kissir, relevant de la wilaya de Jijel, a annoncé mardi la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASACK).

"Cette compétition sera l'occasion de déceler de nouveaux jeunes talents, susceptibles de renforcer les sélections nationales en prévision des échéances internationales à venir" a ajouté la présidente de la FASACK, Houria Belhamri.

En effet, les meilleurs rameurs nationaux seront présents à ce Championnat d'Algérie 2023 et la Direction technique nationale compte profiter de l'occasion pour "sélectionner la crème des crèmes". Pour rappel, l'aviron algérien reste sur une participation honorable aux Jeux africains de plage 2023, clôturés dernièrement dans la station balnéaire de Hammamet (Tunisie), avec une moisson de deux médailles : une argent et une bronze.

LIGUE 1 MOBILIS (TRANSFERT) JSK Trois nouvelles recrues arrivent, Boualia prolonge (club)

La JS Kabylie, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi soir dans un communiqué, l'arrivée de ses trois premières recrues estivales, alors que le milieu offensif Koceila Boualia, convoité à l'étranger, a prolongé son contrat jusqu'en 2026.

Le club de la ville des "Génets" a engagé les services du gardien de but Chamseddine Rahmani pour un contrat de 2 saisons, en provenance du CS Constantine.

L'ancien portier du MOB (32 ans) s'est dit "honoré et fier de rejoindre un grand club", avec lequel il espère remporter plusieurs titres.

La JSK a également recruté le latéral gauche du CSC Ahmed Maâmeri (26 ans), qui a parqué un contrat de 3 saisons.

La troisième recrue n'est autre que "le jeune et prometteur avant-centre de l'olympique Akbou Redouane Berkane (20 ans)", qui s'est engagé pour 3 saisons.

Le club est en pourparlers avancées avec d'autres joueurs susceptibles de renforcer l'effectif, à l'image du défenseur international Djamel Benlamri, qui a décidé de retourner en championnat national après 7



ans de carrière à l'étranger. Considéré comme la nouvelle force de frappe des "Canaris", le milieu offensif Koceila Boualia (22 ans) a décliné plusieurs offres pour poursuivre son aventure en prolongeant avec la JSK jusqu'en 2026.

L'international A a marqué 6 buts et délivré 3 passes décisives

en 28 apparitions durant la saison 2022-2023, toutes compétitions confondues.

La JSK a dû attendre la 29e et avant dernière journée du championnat pour assurer son maintien parmi l'élite, après sa victoire face au NC Magra (2-0), en match disputé au stade du 11 novembre de Tizi-Ouzou.

LIGUE 2 AMATEUR 2023-2024 La LNFA dévoile la composition des groupes



La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a dévoilé mardi la composition des groupes Centre-Est et Centre-Ouest, formant le Championnat de football de Ligue 2 amateur, dont le coup d'envoi de la nouvelle saison 2023/2024 est prévu les 22 et 23 septembre.

"Le bureau de la LNFA, réuni ce mardi 18 juillet au siège de la Ligue, sous la présidence de Ali Malek, a adopté la constitution des groupes des catégories senior et réserve pour la saison 2023/2024", indique l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel.

Le RC Arbaâ (relégué de Ligue 1) ainsi que les nouveaux promus : le WA Mostaganem, l'ESM Koléa et la JS Guir Abadla, intègrent la groupe Centre-Ouest, alors que le HB Chelghoum Laid (relégué de Ligue 1), l'Olympique Akbou, l'Olympique Magrane et le MSP Batna, rejoignent le groupe Centre-Est. Pour rappel, les leaders de

chaque poules à l'issue de la compétition (aller-retour) seront promus en Ligue 1 professionnelle Mobilis, alors que les trois derniers de chaque groupes seront relégués en Inter-régions.

Composition des groupes de la Ligue 2 amateur 2023-2024 : Groupe Centre-Est :

AS Aïn M'lila, CA Batna, IRB Ouargla, JS Bordj Menaeil, MC El Eulma, MO Constantine, NRB Teleghma, USM Annaba, IB Khemis El Khechna, E Sour El Ghazlane, AS Khroub, USM Harrach, Olympique Akbou, Olympique Magrane, MSP Batna, HB Chelghoum Laid.

Groupe Centre-Ouest :

ASM Oran, CR Témouchent, GC Mascara, MCB Oued Sly, RC Kouba, SKAF Khemis Miliana, WA Boufarik, JSM Tiaret, SC Mecheria, ES Mostaganem, O Médéa, NA Hussein Dey, RC, WA Mostaganem, ESM Koléa, JS Guir Abadla.

LIGUE 1 MOBILIS (30E J) CSC, RC Arbaâ et MCA sanctionnés d'un match à huis clos (LFP)

Le CS Constantine, le MC Alger et le RC Arbaâ ont écopé d'un match à huis clos chacun pour "utilisations et jets de fumigènes sur le terrain" (3e infraction) lors des rencontres de la 30e et dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis , a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi.

Les trois clubs devront en outre s'acquitter d'une amende de 200.000 DA, selon la même source. La décision a été prise par la commission de discipline de la LFP qui s'est réunie ce lundi pour traiter les affaires des rencontres de la 30e journée du championnat professionnel Mobilis, disputées samedi 15 juillet 2023.

De son côté, le joueur du MC Alger Hamdi Kamel, exclu "pour jeu brutal" lors de la victoire contre le MC El Bayadh (1-0) est sanctionné de deux (02) matchs de suspension fermes.

La commission de discipline a également infligé plusieurs amendes à certains clubs pour diverses raisons.

Ainsi, l'USMA est condamnée à payer 200.000 DA d'amende pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain" (2ème infraction) en plus d'une mise en garde.

L'ASO Chlef est condamnée à payer une amende de 100.000 DA pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain" (1ère infraction) en plus d'une mise en garde.

Le CR Belouizdad, la JS Kabylie, l'ES Sétif et le MC El Bayadh devront payer une amende de 60.000 DA chacun pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes (récidive)".

Le RC Arbaâ est sanctionné d'une amende de 300.000 DA pour "absence d'entraîneur en chef sur la main courante" (récidive) et 50.000 DA pour "absence du Tableau d'affichage".

Le Paradou AC qui a assuré son maintien en Ligue 1 Mobilis lors de l'ultime journée contre le RC Arbaâ (3-1), est condamné à 40.000 DA d'amende pour "conduite incorrecte de l'équipe".

ASM ORAN "Conserver la réputation de +club formateur+ malgré les difficultés" (directeur technique)



La direction technique des jeunes catégories de l'ASM Oran tend, tant bien que mal, à conserver la réputation de "club formateur" de football, en dépit des moyens "très limitées" dont elle bénéficia, a indiqué mardi à l'APS le premier responsable de cette structure.

"Nous continuons à œuvrer pour conserver la réputation du club, celle d'une véritable école de football d'où sortent chaque saison des talents capables de hisser haut les couleurs nationales s'ils sont bien pris en charge, et ce, malgré le manque sensible de moyens", a déclaré Mahieddine Bekhat.

Pour cet exercice, les équipes des jeunes catégories de la formation de M'dina Jdida, dont l'équipe première évolue en Ligue 2 pour le huitième exercice de rang, ont réalisé un parcours "somme toute honorable" au regard des difficultés dans lesquelles se débat le club, notamment sur le plan financier.

"Pas plus tard que ce début de semaine, l'équipe des moins de 14 ans (U14) de l'ASM Oran

est rentrée de Tunisie, où elle a participé à un tournoi international, auréolée du trophée dudit tournoi dans une nouvelle performance, après une saison riche en succès", s'est réjoui le même technicien.

"Ces pépites sont l'avenir du club si on venait à prendre soin d'elles. Outre cette performance, ils ont réalisé un parcours sans faute pendant 30 matchs, cette saison, ce qui leur a valu de gagner la Coupe de l'Oranie, ainsi que le championnat de wilaya", a-t-il souligné. L'équipe des U15 ans s'est elle aussi illustrée, en remportant le championnat régional de sa catégorie.

Elle est, néanmoins, toujours dans l'attente d'être fixée sur le sort des play-offs auxquels elle devra prendre part aux côtés des autres champions régionaux du pays pour désigner le champion d'Algérie.

Par ailleurs, ce dernier s'est dit "opposé" à la nouvelle procédure de la direction technique nationale portant sur la suppression des championnats de trois jeunes catégories, mettant en garde contre "la déprédition" de plusieurs talents.

J'ai déjà écrit une correspondance à la DNTN pour faire part de mes soucis liés à ce dossier. Supprimer pas moins de trois catégories d'âge, c'est jeter près de 100 gosses à la rue", a-t-il prévenu.

APS

INTER-RÉGIONS - MC SAIDA

L'AGE mercredi, pas de candidats à la présidence du club

Le Mouloudia Club de Saïda (MCS), relégué en division inter-régions de football (Gr. Ouest) à l'issue de l'exercice 2022-2023 tiendra, mercredi, son assemblée générale élective au moment où aucune candidature n'a été enregistrée au niveau de la commission installée à cet effet, a-t-on appris mardi du club.

Selon la même source, les délais de dépôt des candidatures a pris fin en début de semaine sans qu'aucun des membres de l'assemblée générale du club, les seuls habilités à postuler à la présidence et au bureau exécutif, ne se manifeste pour prendre les rênes de la formation de l'Ouest du pays.

Cette situation a contraint les organisateurs de l'AGE à prolonger les délais de recueil des candidatures, comme le stipule la réglementation en vigueur, mais sans pour autant que cela ne change le cours des choses, précise-t-on.

Du coup, poursuit-on, on se dirige droit vers la mise en place d'un directoire pour prendre en charge l'équipe en vue des préparatifs de la prochaine saison.

Le MCS était l'un des plus grands clubs de l'Ouest algérien au début de l'indépendance, avec sa présence pendant cinq (5) années consécutives en Nationale 1, et le vainqueur du premier titre de Coupe d'Algérie gagné par un club de l'Ouest du pays en 1965 contre l'ES Mostaganem (2-1).

Depuis la saison 1968-1969, le Mouloudia a évolué pendant six exercices seulement parmi l'élite. Sa dernière apparition dans ce palier remonte à la saison 2011-2012.

C'est la première fois dans l'histoire de ce club que ce dernier va activer en troisième palier, après avoir terminé l'exercice passé à la 14e place au classement de la Ligue 2 (Gr. Centre-Ouest) avec 30 points.

CHAMPIONNAT BRÉSILIEN (TRANSFERT)

Curitiba FC formule une offre pour Slimani



La formation brésilienne de Curitiba FC (Div.1) a soumis une offre à l'attaquant interna-

tional algérien Islam Slimani, dont le contrat est arrivé à terme avec RSC Anderlecht

(Div.1 belge), rapportent les médias brésiliens mardi.

"La proposition a déjà été

BAYERN MUNICH

L'Autrichien Christoph Freund nouveau directeur sportif

L'Autrichien Christoph Freund est devenu le nouveau directeur sportif du Bayern Munich, après le limogeage en mai de la direction du club au terme d'une saison mouvementée, a annoncé le club bavarois mardi.

Freund (46 ans) occupe depuis 8 ans un poste similaire chez le champion d'Autriche, Red Bull Salzbourg.

Il remplacera Hasan Salihamidzic, écarté en mai dernier avec l'ancien président du directoire Oliver Kahn.

Il prendra ses fonctions le 1er septembre, à la fin du mercato es-

tival, a précisé le champion d'Allemagne en titre dans un communiqué.

"Je me réjouis énormément de pouvoir (...) tout mettre en œuvre pour que ce club continue à connaître le même succès sportif, à jouer dans l'élite internationale et à enthousiasmer ses fans avec un football attrayant", a déclaré l'intéressé, cité dans le communiqué.

"Nous sommes persuadés qu'il est la bonne personne pour renforcer l'équipe à l'avenir", a lui assuré le président du directoire du Bayern, Jan-Christian Dreesen.

Le duo de dirigeants avait été remercié après une saison très décevante pour le Bayern, éliminé en quarts de finale de la Coupe d'Allemagne par Fribourg, puis en quarts de la Ligue des champions par Manchester City.

Le club avait finalement réussi à sauver in extremis sa saison avec le titre de champion. Salihamidzic et Kahn avaient fait le pari de se séparer de l'entraîneur Julian Nagelsmann fin mars, pour le remplacer par Thomas Tuchel au moment d'aborder les semaines décisives de la fin de saison.

APS

TRANSFERT

Manchester City rejette la première offre d'Al-Ahli saoudien pour Mahrez

Manchester City (Premier league anglaise de football), a rejeté une première offre estimée à 18 millions de livres plus 5 millions de bonus formulée par Al-Ahli Djeddah (division 1 saoudienne), pour engager l'ailier international algérien Riyad Mahrez, rapportent les médias anglais mardi.

Selon la même source, le champion d'Angleterre, qui semble désormais disposé à libérer Mahrez, aurait demandé 30 millions de livres pour sceller l'accord du transfert du capitaine des "Verts".

Al-Ahli compte revenir à la charge et soumettre une deuxième offre, d'autant qu'il est de en plus en plus insistant pour attirer dans son effectif le meilleur joueur de Premier league en 2016.

Mahrez (32 ans) avait rejoint le club mancunien en 2018 pour un contrat de cinq saisons, en provenance de Leicester City contre un chèque de 68 millions d'euros.

En juillet 2022, l'ancien havrais avait prolongé son contrat pour deux saisons supplémentaires, soit jusqu'en 2025.

Auteur de 15 buts et 13 passes décisives durant



la saison 2022-2023, Mahrez (83 sélections, 30 buts) est considéré comme l'un des joueurs les plus décisifs des "Sky- blues" en compagnie du milieu offensif belge Kevin De Bruyne et de l'attaquant norvégien Erling Haaland. En cinq

saisons, Mahrez a marqué 78 buts en 236 matchs disputés avec les "Cityzens", toutes compétitions confondues.

faite par le conseil d'administration du club, qui vise l'attaquant algérien comme principal renfort du club dans la fenêtre des transferts du football brésilien", a indiqué le site ge.globo.

Slimani (35 ans) a rejoint le RSC Anderlecht au dernier jour du mercato d'hiver, pour un contrat jusqu'à la fin de la saison écoulée, après une courte expérience ratée au Stade brestois (Ligue 1/ France). En 16 matchs disputés avec Anderlecht, toutes compétitions confondues, Slimani a marqué 9 buts et délivré une passe décisive, ce qui lui a permis de terminer meilleur buteur de son équipe. "Le contrat est déjà entre les mains de l'attaquant. Le club attend une réponse qui devrait intervenir d'ici vendredi", souligne la même source. Et d'enchaîner :

"Le conseil est prudent dans la négociation. Le directeur du football Artur Moraes, est en charge des négociations et traite directement avec le manager de Slimani." Ge.globo précise que "l'attaquant est la principale cible de Curitiba FC sur le marché.

Jusqu'à présent, le club a annoncé l'arrivée des attaquants, Edu, Mauricio Garcez et Diogo Oliveira." Outre Curitiba FC, 18e au classement du championnat brésilien après 15 journées de compétition, l'actuel meilleur buteur historique de la sélection (41 buts) est convoité par PAOK Salonique (Grèce) et Watford (Angleterre), en plus des pistes au Golfe. Le joueur souhaite rester compétitif avec les "Verts" dans la perspective de la CAN-2023 (décalée à 2024) en Côte d'Ivoire, voire le Mondial 2026.



CHELSEA : FOFANA OPÉRÉ DU GENOU !

C'est une terrible nouvelle pour Wesley Fofana (22 ans, 20 matchs et 2 buts toutes compétitions pour la saison 2022-2023)... Chelsea a annoncé ce mardi que son défenseur central avait subi une opération de reconstruction du ligament croisé antérieur du genou. Une intervention qui devrait éloigner l'international français des terrains pour plusieurs mois. Le sort s'acharne sur l'ancien Stéphanois qui avait déjà connu une grave blessure au tibia avec Leicester en 2021-2022, avant d'enchaîner deux blessures au genou depuis son arrivée à Chelsea en 2022.



BAYERN KIMMICH N'EST PLUS INTRANSFÉRABLE ?

Longtemps considéré comme un joueur intransférable par la direction du Bayern Munich, le milieu de terrain Joshua Kimmich (28 ans, 47 matchs et 7 buts toutes compétitions pour la saison 2022-2023) ne jouirait plus du même statut aujourd'hui. En effet, le magazine allemand Kicker affirme que les dirigeants munichois sont prêts à discuter d'un transfert si une belle offre arrivait sur leur bureau cet été.

Cette information a de quoi surprendre, d'autant que le président munichois Herbert Hainer évoquait encore en juin dernier l'importance du joueur pour le club (voir ici). La position des dirigeants bavarois a-t-elle changé depuis ? En tout cas, cette nouvelle risque de faire beaucoup parler en Allemagne, où Kimmich est un joueur formé très apprécié.

Rappelons que le FC Barcelone a longtemps fait savoir qu'il était intéressé par l'international allemand. Problème, le club catalan n'a actuellement pas les moyens financiers pour réaliser un tel transfert. Néanmoins, d'autres formations pourraient essayer de tenter leur chance. A moins que le Bayern et le joueur, sous contrat jusqu'en 2025, ne calment tout le monde. Affaire à suivre...

AL-NASSR RONALDO NE REVIENDRA PAS EN EUROPE

En marge du match amical opposant Al-Nassr au Celta Vigo (0-5) lundi, Cristiano Ronaldo a dit tout le bien qu'il pense du championnat d'Arabie Saoudite. La star portugaise se sent bien dans le Golfe et ne compte pas revenir en Europe.

"Je ne reviendrais pas en Europe, la porte est complètement fermée. J'ai déjà 38 ans et cela n'en vaut pas la peine. Je pense que le football européen a beaucoup perdu en qualité. Le seul championnat qui, pour moi, a beaucoup de qualité et se situe à un niveau supérieur par rapport aux autres, c'est la Premier League. Le championnat espagnol n'est plus aussi bon qu'avant. Le championnat portugais est un bon championnat, mais ce n'est pas un championnat de haut niveau. Je pense que le championnat allemand a également beaucoup perdu. Je suis sûr que je ne jouerai plus jamais en Europe. Je veux rester en Arabie Saoudite. Aux Etats-Unis ? Le championnat saoudien est meilleur que la MLS", a glissé "CR7".

Une dernière phrase qui n'est pas passée inaperçue au lendemain de la présentation de Lionel Messi à l'Inter Miami.



BETIS BELLERIN, RETOUR CONFIRMÉ

Hector Bellerin (28 ans, 10 matchs et 1 but en Liga Sagres pour la saison 2022-2023) réalise son grand retour au Betis Séville. Comme attendu, le latéral droit, qui se trouvait libre après avoir rompu son contrat avec le Sporting Portugal, retrouve un club avec lequel il avait brillé lors de la saison 2021-2022 en prêt. Un renfort d'expérience pour les Verdiblancos, avec un élément passé par Arsenal et le FC Barcelone. Bellerin a signé un bail de cinq ans, soit jusqu'en juin 2028, avec les Andalous.

MAN UTD ACCORD TROUVÉ AVEC HØJLUND !

Révélation de la dernière saison à l'Atalanta Bergame, l'attaquant Rasmus Højlund (20 ans, 32 matchs et 9 buts en Serie A pour la saison 2022-2023) pourrait prendre la direction de Manchester United. De sources anglaises et italiennes, l'international danois a trouvé un accord avec le club mancunien sur un contrat de cinq ans, soit jusqu'en juin 2028.

Les Red Devils doivent désormais s'entendre avec la Désa. Si un prix de 45 millions d'euros était évoqué, le journaliste Fabrizio Romano affirme que la formation italienne exigerait désormais entre 65 et 70 millions d'euros pour vendre son talent offensif.

SÉVILLE ISCO DÉZINGUE MONCHI !

En décembre 2022, le milieu offensif Isco (31 ans) et le FC Séville ont brutalement mis un terme à leur collaboration. Interrogé par le quotidien Marca ce mardi, l'Espagnol est revenu sur les raisons de cette séparation, en dézinguant littéralement l'ex-directeur sportif andalou Monchi. "Ils ont appelé mon agent pour le prévenir qu'ils ne comprenaient plus sur moi, sans me parler au préalable. Donc, dès que je l'ai su, je suis allé parler directement à Monchi. Je lui ai dit : 'Écoute, je ne sais pas ce qui se passe, je ne sais pas si tu veux ou ne veux plus de moi... Sois honnête avec moi et on s'arrangera sans aucun problème. Je suis à ta disposition'. Après cette conversation, tout a mal tourné. (...) Monchi n'a pas arrêté de dire que je voulais partir, ce qui n'était pas vrai, et il a commencé à m'appeler, moi et mon avocat, tous les jours, en nous harcelant pour que nous acceptions une rupture. Alors, je suis allé lui parler à nouveau et je lui ai dit : 'Tu n'es pas honnête avec moi et avec les gens à qui tu racontes des histoires'. Et puis il y a eu un petit conflit...", souligne l'ancien Madrilène. Isco raconte ensuite une altercation avec Monchi : "Je lui ai dit qu'il était le plus grand menteur que j'aie jamais rencontré dans le monde du football et il m'a agressé. Il est venu vers moi, m'a attrapé par le cou, nous nous sommes éloignés l'un de l'autre, ils ont dû nous séparer complètement. Comme vous pouvez le comprendre, après cela, je ne voulais en aucun cas rester là-bas."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edited by the S.A.R.L.
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherbal
Directeur de publication
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction
Smail Oulebsir

Directeur de publication
Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknou - Alger TÉL. : 023.38.47.97»

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : <http://www.dknews-dz.com>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknou - Alger TÉL. : 023.38.48.00

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

VISITE D'ETAT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN CHINE

Le Président de la République et son homologue chinois président la cérémonie de signature de plusieurs accords bilatéraux de coopération

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, mardi à Pékin, avec son homologue chinois, M. Xi Jinping, la cérémonie de signature de 19 documents entre les deux pays, entre accords et mémorandums d'entente.

La cérémonie de signature de ces accords et mémorandums d'entente dans plusieurs secteurs s'est déroulée au Grand Palais du peuple à Pékin, à l'iss-

sue des entretiens tenus entre le Président Tebboune et son homologue chinois. Peu avant, le président de la République a eu des entretiens, en tête-à-tête

avec son homologue chinois, M. Xi Jinping, précédés par des entretiens élargis aux membres des délégations des deux pays. Le Président Tebboune est arrivé lundi à Pékin dans le cadre d'une visite d'Etat en Chine à l'invitation de son homologue chinois. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la consolidation des relations solides et enracinées, et vise à renforcer la coopération économique entre

l'Algérie et la République Populaire de Chine. Lors de cette visite, le Président Tebboune est accompagné d'une délégation ministérielle importante, composée des ministres des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf et des Finances, M. Laaziz Faïd, ainsi que des ministres de l'Énergie et des Mines, M. Mohamed Arkab, des Postes et des Télécommunications, M.

Karim Bibi Triki, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun, du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Tarek Belaribi, des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhrrouk et de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Yacine El-Mahdi Oualid.

Tebboune s'entretient en tête-à-tête avec son homologue chinois

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune s'est entretenu, mardi à Pékin, en tête-à-tête avec son homologue chinois, M. Xi Jinping. Les entretiens se sont déroulés au Grand Palais du peuple à Pékin, dans le cadre de la visite d'Etat qu'il effectue le Président Tebboune en République populaire de Chine, depuis lundi, à l'invitation de son homologue chinois. A noter qu'un accueil solennel a été réservé au président de la République par son homologue chinois, M. Xi Jinping. Une importante délégation ministérielle accompagne le Président Tebboune lors de cette visite qui s'inscrit dans le cadre de la consolidation des relations solides et enracinées, et vise à renforcer la coopération économique entre les deux pays amis.

Entretiens élargis entre le président de la République et son homologue chinois

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son homologue chinois, M. Xi Jinping ont eu, mardi à Pékin, des entretiens élargis aux membres des délégations des deux pays. Prennent part à ces entretiens, tenus au Grand Palais du peuple à Pékin, du côté algérien les membres de l'importante délégation ministérielle accompagnant le Président Tebboune, composée des ministres des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, des Finances, de l'Énergie et des Mines, des Postes et des Télécommunications, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, du Commerce et de la Promotion des exportations, de l'Urbanisme et de la Ville, des Travaux publics et des Infrastructures de base, de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, respectivement MM. Ahmed Attaf, Laaziz Faïd, Mohamed Arkab, Karim Bibi Triki, Ali Aoun, Tayeb Zitouni, Tarek Belaribi, Lakhdar Rekhrrouk, et Yacine El-Mahdi Oualid. Du côté chinois, des ministres du gouvernement de la République populaire de Chine prennent part à ces entretiens. Le président de la République a entamé, lundi, une visite d'Etat en République populaire de Chine, à l'invitation du président Xi Jinping. La visite intervient dans le cadre de la consolidation des relations solides et enracinées, et vise à renforcer la coopération économique entre les deux pays amis.

Le Président de la République reçoit un accueil solennel à Pékin de la part de son homologue chinois

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi à Pékin, un accueil solennel de la part de son homologue chinois, M. Xi Jinping. La cérémonie d'accueil s'est déroulée au Grand Palais du peuple conformément aux traditions chinoises ancestrales. Les deux présidents ont d'abord écouté les hymnes nationaux des deux pays, avant de passer en revue des déta-

chements de l'Armée chinoise qui ont rendu les honneurs au Président Tebboune, tandis que 21 coups de canon retentissaient en l'honneur du président de la République. Le président de la République a, par la suite, salué ses hôtes parmi les hauts responsables de la République populaire de Chine, et pris une photo-souvenir avec son homologue chinois. Le Président Tebboune est

arrivé lundi à Pékin dans le cadre d'une visite d'Etat en Chine à l'invitation de son homologue, M. Xi Jinping.

Une importante délégation ministérielle accompagne le Président Tebboune lors de cette visite qui s'inscrit dans le cadre de la consolidation des relations solides et enracinées, et vise à renforcer la coopération économique entre les deux pays amis.

Tebboune renouvelle ses félicitations au président Xi Jinping suite à sa réélection à la tête du PCC

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a renouvelé, mardi à Pékin, ses félicitations au président Xi Jinping après avoir été réélu secrétaire général du Parti communiste chinois (PCC). Lors des entretiens élargis avec son homologue chinois, le Président Tebboune a félicité de nouveau le président Xi Jinping, réélu SG du PCC. "Ma visite en Chine intervient après la signature d'importants accords encadrant nos relations historiques", a déclaré le président de la République, présentant ses profonds remerciements à la Chine pour son appui à la demande de l'Algérie pour re-

joindre le groupe BRICS et l'Organisation de coopération de Shanghai. De son côté, le président chinois a exprimé l'attachement de son pays à "poursuivre le renforcement des relations d'amitié enracinées avec l'Algérie". Peu avant, le Président Tebboune a reçu un accueil solennel de la part de son homologue chinois, M. Xi Jinping, qui s'est déroulé au Grand Palais du peuple conformément aux coutumes et traditions chinoises ancestrales. L'accueil chaleureux réservé au président de la République à Pékin reflète la profondeur des relations entre l'Algérie et la Chine.

BACCALAURÉAT 2023

Les résultats du en chiffres

Le taux de réussite à l'examen du Baccalauréat (session juin 2023) a atteint 50,63% au niveau national. Voici, en chiffres, les résultats de l'examen annoncés, lundi en conférence de presse, par le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed :

- Taux de réussite national : 50,63%
- Moyenne de réussite : 10/20
- Nombre de admis : 260,948
- Nombre de lauréats avec mention "Bien" : 134,405
- Nombre de lauréats avec mention "Excellent" : 1,415
- Nombre de lauréats avec men-

tion "Très bien" : 16,671
- Nombre de lauréats avec mention "Bien" : 40,391
- Nombre de lauréats avec mention "Assez bien" : 75,928
- Meilleure moyenne nationale : 19,50
- Taux de réussite dans les établissements de rééducation : 53,53%

- Taux de réussite dans les écoles des cadets de la Nation : 98,34%
- Meilleure moyenne chez les personnes aux besoins spécifiques : 18,02%
- Meilleur taux de réussite par filière :
- Mathématiques : 79,22%
- Lettres et philosophie : 33,50%

- Langues étrangères : 53,40%
- Gestion et économie : 34,39%
- Sciences expérimentales : 60,85%
- Génie mécanique : 58,43%
- Génie électrique : 60,20%
- Génie civil : 61,67%
- Génie des procédés : 57,82%.

Taux de réussite de 98,34% chez les cadets de la nation et 100% chez les cadettes (MDN)

Un total de 713 lauréats des écoles des cadets de la nation ont enregistré d'excellents résultats à l'examen du baccalauréat (session 2023) avec un taux de réussite de 98,34%, alors que les cadettes ont enregistré un taux de 100% de réussite, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Suite à l'annonce des résultats des épreuves du baccalauréat pour la session (juin 2023) 713 lauréats des écoles des cadets de la nation ont enregistré d'excellents résultats avec un taux de réussite de 98,34%, dont 18 cadets ont obtenu leur baccalauréat avec mention +excellent+, 185 cadets avec mention +très bien+, 265 cadets ont eu la mention +bien+ et le reste des cadets ont obtenu leur bac avec la mention +assez-bien+, tandis que les cadettes ont enregistré un taux de 100% de réussite", précise la même source. Il est à noter que "les cadets de la nation de la filière mathématiques ont réalisé un taux de réussite de 100% lors de cette session, à leur tête le cadet Boussaïd Abde-

louahed de l'école des cadets d'Oran, avec la moyenne de 19,02, se classant ainsi premier au niveau national dans cette filière", note le communiqué du MDN. "Ces excellents résultats de qualité reflètent l'intérêt particulier conféré par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire aux écoles des cadets de la nation", ajoute le communiqué, soulignant que "ces exploits confirment également le haut niveau de ces écoles, ainsi que la rigueur et la persévérance des enseignants et des cadres qui veillent sur la réussite des cadets, en plus des moyens humains, matériels et pédagogiques mis à leur disposition par le Commandement de l'ANP". A cette occasion, "le Général d'Armée, Saïd Chaneighri, Chef d'Etat-Major de l'ANP, présente ses vives félicitations à tous les lauréats et leurs familles ainsi qu'aux cadres qui ont participé à la réalisation de ces résultats honorables, leur souhaitant davantage de succès et d'épanouissement", conclut le communiqué.

Taux de réussite de 44,53% pour les détenus dans les établissements pénitentiaires

Le taux de réussite à l'examen du baccalauréat (session 2023) pour les détenus dans les établissements pénitentiaires a atteint 44,53%, en hausse par rapport à la session 2022, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Justice. Les épreuves du baccalauréat qui se sont déroulées sous la supervision de l'Office national des examens et concours (ONEC) et encadrés par des enseignants relevant du secteur de l'Education nationale dans le cadre de la convention signée entre les ministères de la Justice et de l'Education nationale, ont vu l'inscription de 5,082 candidats dont 135 femmes, répartis sur 48 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale comme centres d'exams officiels¹. Au total, le nombre de candidats admis s'élève à 2,263, soit un taux de 44,53%, avec une hausse de 87 candidats admis enregistrée par rapport à la session 2022, précise la même source. Concernant les hommes, la meilleure moyenne (18,56) a été enregistrée à l'Etablissement pénitentiaire de Koléa, tandis que la meilleure moyenne chez les femmes (16,63) a été enregistrée à l'Etablissement pénitentiaire de Guelma. Le ministère a affirmé que les résultats obtenus "réfèrent les efforts consentis par l'Etat et l'importance accordée à la réinsertion des détenus à travers les différents programmes d'éducation et de formation".